Ce document est extrait de la base de données
textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de la
Langue Française (InaLF)

Jean-Jacques Rousseau, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris [Document électronique]

p1

Jean Jacques Rousseau,
citoyen de Geneve,
à
Christophe De Beaumont,
archevêque de Paris .
Pourquoi faut-il, monseigneur,
que j' aye quelque chose à vous
dire ? Quelle langue commune
pouvons-nous parler, comment
pouvons-nous nous entendre, et qu' y a-t-il
entre vous et moi ?
Cependant, il faut vous répondre ;
c' est vous-même qui m' y forcez. Si vous
n' eussiez attaqué que mon livre, je vous
aurois laissé dire : mais vous attaquez aussi
ma personne ; et plus vous avez d' autorité
parmi les hommes, moins il m' est permis
de me taire, quand vous voulez me
déshonorer.
Je ne puis m' empêcher, en commençant
cette lettre, de réfléchir sur les
bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n' ont
été que pour moi.

p2

J' étois né avec quelque talent ; le public
l' a jugé ainsi. Cependant j' ai passé ma
jeunesse dans une heureuse obscurité, dont
je ne cherchois point à sortir. Si je l' avois
cherché, cela même eût été une bizarrerie,
que, durant tout le feu du premier âge, je
n' eusse pu réussir, et que j' eusse trop réussi
dans la suite, quand ce feu commençoit à

Livros Grátis

http://www.livrosgratis.com.br

Milhares de livros grátis para download.

passer. J' approchois de ma quarantieme
année, et j' avois, au-lieu d' une fortune que
j' ai toujours méprisée, et d' un nom qu' on
m' a fait payer si cher, le repos et des amis,
les deux seuls biens dont mon coeur soit
avide. Une misérable question d' académie
m' agitant l' esprit malgré moi, me jetta dans
un métier pour lequel je n' étois point fait ;
un succès inattendu m' y montra des attraits
qui me séduisirent. Des foules d' adversaires
m' attaquerent sans m' entendre, avec une
étourderie qui me donna de l' humeur, et
avec un orgueil qui m' en inspira peut-être.
Je me défendis, et, de dispute en dispute,
je me sentis engagé dans la carriere, presque
sans y avoir pensé. Je me trouvai
devenu, pour ainsi dire, auteur, à l' âge où l' on
cesse de l' être, et homme de lettres par
mon mépris même pour cet état. Dès-là,
je fus dans le public quelque chose : mais
aussi le repos et les amis disparurent. Quels
maux ne souffris-je point avant de prendre

une assiette plus fixe, et des attachements
plus heureux ? Il fallut dévorer mes peines ;
il fallut qu' un peu de réputation me tînt lieu
de tout. Si c' est un dédommagement pour
ceux qui sont toujours loin d' eux-mêmes,
ce n' en fut jamais un pour moi.
Si j' eusse un moment compté sur un
bien si frivole, que j' aurois été promptement
désabusé ! Quelle inconstance perpétuelle
n' ai-je pas éprouvée dans les jugements
du public sur mon compte ! J' étois
trop loin de lui ; ne me jugeant que sur le
caprice ou l' intérêt de ceux qui le menent,
à peine deux jours de suite avoit-il pour moi
les mêmes yeux. Tantôt j' étois un homme
noir, et tantôt un ange de lumiere. Je me
suis vu dans la même année vanté, fêté,
recherché, même à la cour ; puis insulté,
menacé, détesté, maudit. Les soirs, on
m' attendoit pour m' assassiner dans les rues ; les
matins, on m' annonçoit une lettre de
cachet. Le bien et le mal couloient à peu près
de la même source ; le tout me venoit pour
des chansons.
J' ai écrit sur divers sujets, mais toujours
dans les mêmes principes : toujours
la même morale, la même croyance, les

mêmes maximes, et, si l' on veut, les mêmes
opinions. Cependant on a porté des
jugements opposés de mes livres, ou

p4

plutôt, de l' auteur de mes livres ; parce qu' on
m' a jugé sur les matieres que j' ai traitées,
bien plus que sur mes sentiments. Après
mon premier discours, j' étois un homme à
paradoxes, qui se faisoit un jeu de prouver
ce qu' il ne pensoit pas : après ma lettre sur
la musique françoise, j' étois l' ennemi
déclaré de la nation ; il s' en falloit peu qu' on
ne m' y traitât en conspirateur ; on eût dit
que le sort de la monarchie étoit attaché à
la gloire de l' opéra : après mon discours
sur l' inégalité, j' étois athée et misanthrope :
après la lettre à Mr D' Alembert, j' étois le
défenseur de la morale chrétienne : après
l' Héloïse, j' étois tendre et doucereux ;
maintenant je suis un impie ; bientôt peut-être
serai-je un dévot.
Ainsi va flottant le sot public sur mon
compte, sachant aussi peu pourquoi il
m' abhorre, que pourquoi il m' aimoit auparavant.
Pour moi, je suis toujours demeuré le
même : plus ardent qu' éclairé dans mes
recherches, mais sincere en tout, même contre
moi ; simple et bon, mais sensible et foible ;
faisant souvent le mal, et toujours aimant le
bien ; lié par l' amitié, jamais par les choses,
et tenant plus à mes sentiments qu' à mes
intérêts ; n' exigeant rien des hommes et n' en
voulant point dépendre, ne cédant pas plus
à leurs préjugés qu' à leurs volontés, et

p5

gardant la mienne aussi libre que ma raison :
craignant Dieu sans peur de l' enfer, raisonnant
sur la religion sans libertinage, n' aimant
ni l' impiété ni le fanatisme, mais haïssant
les intolérants encore plus que les esprits-forts ;
ne voulant cacher mes façons
de penser à personne ; sans fard, sans artifice
en toute chose, disant mes fautes à mes amis,
mes sentiments à tout le monde, au public
ses vérités sans flaterie et sans fiel, et me

souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire : voilà mes crimes, et voilà mes vertus. Enfin lassé d' une vapeur enivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur temps et prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon coeur et si nécessaire à mes maux, j' avois posé la plume avec joye. Content de ne l' avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandois pour prix de mon zele que de me laisser mourir en paix dans ma retraite, et de ne m' y point faire de mal. J' avois tort : des huissiers sont venus me l' apprendre, et c' est à cette époque, où j' espérois qu' alloient finir les ennuis de ma vie, qu' ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déja dans tout cela quelques singularités ; ce n' est rien encore. Je vous demande pardon, monseigneur, d' abuser de votre patience : mais avant d' entrer dans les

discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente, et des causes qui m' y ont réduit.

Un genevois fait imprimer un livre en Hollande, et par arrêt du parlement de Paris ce livre est brulé sans respect pour le souverain dont il porte le privilege. Un protestant propose en pays protestant des objections contre l' église romaine, et il est décrété par le parlement de Paris. Un républicain fait dans une république des objections contre l' état monarchique, et il est décrété par le parlement de Paris. Il faut que le parlement de Paris ait d' étranges idées de son empire, et qu' il se croye le légitime juge du genre-humain.

Ce même parlement, toujours si soigneux pour les françois de l' ordre des procédures, les néglige toutes dès qu' il s' agit d' un pauvre étranger. Sans savoir si cet étranger est bien l' auteur du livre qui porte son nom, s' il le reconnoît pour sien, si c' est lui qui l' a fait imprimer ; sans égard pour son triste état, sans pitié pour les maux qu' il souffre, on commence par le décréter de prise de corps ; on l' eût arraché de son lit pour le traîner dans les mêmes prisons où pourrissent les scélérats ; on l' eût brûlé, peut-être même sans l' entendre : car qui sait si l' on eût poursuivi

plus réguliérement des procédures si violemment

p7

commencées, et dont on trouveroit à
peine un autre exemple, même en pays
d' inquisitions ? Ainsi c' est pour moi seul qu' un
tribunal si sage oublie sa sagesse ; c' est contre
moi seul, qui croyois y être aimé, que ce
peuple, qui vante sa douceur, s' arme de la
plus étrange barbarie ; c' est ainsi qu' il
justifie la préférence que je lui ai donnée sur
tant d' asyles que je pouvois choisir au même
prix ! Je ne sais comment cela s' accorde avec
le droit des gens ; mais je sais bien qu' avec
de pareilles procédures la liberté de tout
homme, et peut-être sa vie, est à la merci
du premier imprimeur.
Le citoyen de Geneve ne doit rien à
des magistrats injustes et incompétents, qui,
sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent
pas, mais le décretent. N' étant point sommé
de comparoître, il n' y est point obligé. L' on
n' employe contre lui que la force, et il s' y
soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers,
et sort de cette terre hospitaliere où l' on
s' empresse d' opprimer le foible, et où l' on donne
des fers à l' étranger avant de l' entendre,
avant de savoir si l' acte dont on l' accuse est
punissable, avant de savoir s' il l' a commis.
Il abandonne en soupirant sa chere
solitude. Il n' a qu' un seul bien, mais
précieux ; des amis : il les fuit. Dans sa
foiblesse, il supporte un long voyage ; il arrive,
et

p8

croit respirer dans une terre de liberté ; il
s' approche de sa patrie, de cette patrie dont
il s' est tant vanté, qu' il a chérie et
honorée : l' espoir d' y être accueilli le console
de ses disgraces... que vais-je dire ? Mon
coeur se serre, ma main tremble, la plume
en tombe ; il faut se taire, et ne pas imiter
le crime de Cham. Que ne puis-je dévorer
en secret la plus amere de mes douleurs !
Et pourquoi tout cela ? Je ne dis pas,
sur quelle raison ; mais, sur quel prétexte.

On ose m' accuser d' impiété ! Sans songer que le livre où l' on la cherche est entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir supprimer cette piece justificative, et dire qu' elle contient tout ce qu' on a feint d' y trouver ! Mais elle restera, quoiqu' on fasse ; et en y cherchant les crimes reprochés à l' auteur, la postérité n' y verra dans ses erreurs mêmes que les torts d' un ami de la vertu.
J' éviterai de parler de mes contemporains ; je ne veux nuire à personne. Mais l' athée Spinosa enseignoit paisiblement sa doctrine ; il faisoit sans obstacle imprimer ses livres, on les débitoit publiquement ; il vint en France, et il y fut bien reçu ; tous les états lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins sûreté ; les princes lui rendoient des honneurs, lui offroient

des chaires ; il vécut et mourut tranquille, et même considéré. Aujourd' hui, dans le siecle tant célébré de la philosophie, de la raison, de l' humanité ; pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect et pour l' amour du genre-humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l' être suprême, le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d' état en état, d' asyle en asyle, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n' éprouva jamais aucun mal-faiteur, et qui seroit barbare même contre un homme en santé, se voit interdire le feu et l' eau dans l' Europe presque entiere ; on le chasse du milieu des bois ; il faut toute la fermeté d' un protecteur illustre, et toute la bonté d' un prince éclairé, pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, il eût péri, peut-être, dans les supplices, si, durant le premier vertige qui gagnoit les gouvernements, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l' ont persécuté.
échappé aux bourreaux, il tombe dans les mains des prêtres ; ce n' est pas là ce que je donne pour étonnant : mais un homme vertueux qui a l' ame aussi noble que la naissance, un illustre archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l' autorise ; il n' a pas

p10

honte, lui qui devroit plaindre les opprimés,
d' en accabler un dans le fort de ses
disgraces ; lance, lui prélat catholique, un
mandement contre un auteur protestant ; il
monte sur son tribunal pour examiner comme
juge, la doctrine particuliere d' un hérétique ;
et, quoiqu' il damne indistinctement
quiconque n' est pas de son église, sans
permettre à l' accusé d' errer à sa mode, il lui
prescrit en quelque sorte la route par laquelle
il doit aller en enfer. Aussi-tôt le
reste de son clergé s' empresse, s' évertue,
s' acharne autour d' un ennemi qu' il croit
terrassé. Petits et grands, tout s' en mêle ; le
dernier cuistre vient trancher du capable ;
il n' y a pas un sot en petit collet, pas un
chétif habitué de paroisse, qui, bravant à
plaisir celui contre qui sont réunis leur
sénat et leur évêque, ne veuille avoir la gloire
de lui porter le dernier coup de pied.
Tout cela, monseigneur, forme un
concours dont je suis le seul exemple ; et
ce n' est pas tout... voici, peut-être, une
des situations les plus difficiles de ma vie ;
une de celles où la vengeance et l' amour-propre
sont les plus aisés à satisfaire, et permettent
le moins à l' homme juste d' être modéré.
Dix lignes seulement, et je couvre
mes persécuteurs d' un ridicule ineffaçable.
Que le public ne peut-il savoir deux

p11

anecdotes, sans que je les dise ! Que ne connoît-il
ceux qui ont médité ma ruine, et ce qu' ils
ont fait pour l' exécuter ! Par quels méprisables
insectes, par quels ténébreux moyens
il verroit s' émouvoir les puissances ! Quels
levains il verroit s' échauffer par leur
pourriture, et mettre le parlement en
fermentation ! Par quelle risible cause il verroit
les états de l' Europe se liguer contre le fils
d' un horloger ! Que je jouirois avec plaisir de sa
surprise, si je pouvois n' en être pas
l' instrument !
Jusqu' ici ma plume, hardie à dire la
vérité, mais pure de toute satyre, n' a jamais
compromis personne ; elle a toujours respecté

l' honneur des autres, même en défendant
le mien. Irois-je en la quittant la souiller
de médisance, et la teindre des noirceurs
de mes ennemis ? Non, laissons-leur
l' avantage de porter leurs coups dans les
ténebres. Pour moi, je ne veux me défendre
qu' ouvertement, et même je ne veux
que me défendre. Il suffit pour cela de ce
qui est su du public, ou de ce qui peut l' être
sans que personne en soit offensé.
Une chose étonnante de cette espece,
et que je puis dire, est de voir l' intrépide
Christophe De Beaumont, qui ne sait plier
sous aucune puissance, ni faire aucune paix
avec les jansénistes, devenir, sans le savoir,

p12

leur satellite et l' instrument de leur
animosité ; de voir leur ennemi le plus
irréconciliable sévir contre moi pour avoir
refusé d' embrasser leur parti, pour n' avoir point
voulu prendre la plume contre les jésuites,
que je n' aime pas, mais dont je n' ai point à
me plaindre, et que je vois opprimés. Daignez,
monseigneur, jetter les yeux sur le
sixieme tome de la nouvelle Héloïse, premiere
édition ; vous trouverez dans la note
de la page 138 la véritable source de
tous mes malheurs. J' ai prédit dans cette
note (car je me mêle aussi quelquefois de
prédire) qu' aussi-tôt que les jansénistes
seroient les maîtres, ils seroient plus
intolérants et plus durs que leurs ennemis. Je ne
savois pas alors que ma propre histoire vérifieroit
si bien ma prédiction. Le fil de cette trame
ne seroit pas difficile à suivre à qui sauroit
comment mon livre a été déféré. Je n' en puis dire
davantage sans en trop dire, mais je pouvois
au moins vous apprendre par quelles gens
vous avez été conduit sans vous en douter.
Croira-t-on que quand mon livre
n' eût point été déféré au parlement, vous
ne l' eussiez pas moins attaqué ? D' autres
pourront le croire ou le dire ; mais vous, dont la
conscience ne sait point souffrir le

p13

mensonge, vous ne le direz pas. Mon discours sur l' inégalité a couru votre diocese, et vous n' avez point donné de mandement. Ma lettre à Mr D' Alembert a couru votre diocese, et vous n' avez point donné de mandement. La nouvelle Héloïse a couru votre diocese, et vous n' avez point donné de mandement. Cependant tous ses livres, que vous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes ; les mêmes manieres de penser n' y sont pas plus déguisées : si le sujet ne les a pas rendu susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu' elles perdent en étendue, et l' on y voit la profession de foi de l' auteur exprimée avec moins de réserve que celle du vicaire savoyard. Pourquoi donc n' avez-vous rien dit alors ? Monseigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher ? Me lisoit-il moins ? Goûtoit-il moins mes livres ? étoit-il moins exposé à l' erreur ? Non, mais il n' y avoit point alors de jésuites à proscrire ; des traîtres ne m' avoient point encore enlacé dans leurs pieges ; la note fatale n' étoit point connue, et, quand elle le fut, le public avoit déja donné son suffrage au livre, il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer, on attendit l' occasion, on l' épia, on la saisit, on s' en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots ; on ne parloit

que de chaînes et de buchers ; mon livre étoit le tocsin de l' anarchie, et la trompette de l' athéisme ; l' auteur étoit un monstre à étouffer, on s' étonnoit qu' on l' eût si long-temps laissé vivre. Dans cette rage universelle, vous eûtes honte de garder le silence : vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d' être accusé de manquer de zele, et servir vos ennemis que d' essuyer leurs reproches. Voilà, monseigneur, convenez-en, le vrai motif de votre mandement ; et voilà, ce me semble, un concours de faits assez singuliers pour donner à mon sort le nom de bizarre.

Il y a long-temps qu' on a substitué des bienséances d' état à la justice. Je sais qu' il est des circonstances malheureuses qui forcent un homme public à sévir malgré lui contre un bon citoyen. Qui veut être modéré

parmi des furieux, s' expose à leur furie ; et
je comprends que dans un déchaînement pareil
à celui dont je suis la victime, il faut
hurler avec les loups, ou risquer d' être dévoré.
Je ne me plains donc pas que vous ayiez
donné un mandement contre mon livre,
mais je me plains que vous l' ayiez donné
contre ma personne avec aussi peu d' honnêteté
que de vérité ; je me plains qu' autorisant
par votre propre langage celui que vous
me reprochez d' avoir mis dans la bouche

p15

de l' inspiré, vous m' accabliez d' injures qui,
sans nuire à ma cause, attaquent mon honneur
ou plutôt le vôtre ; je me plains que de
gayeté de coeur, sans raison, sans nécessité,
sans respect, au moins pour mes malheurs,
vous m' outragiez d' un ton si peu digne de
votre caractere. Et que vous avois-je donc
fait, moi qui parlai toujours de vous avec
tant d' estime ; moi qui tant de fois admirai
votre inébranlable fermeté, en déplorant, il
est vrai, l' usage que vos préjugés vous en
faisoient faire ; moi qui toujours honorai vos
moeurs, qui toujours respectai vos vertus,
et qui les respecte encore, aujourd' hui que
vous m' avez déchiré ?
C' est ainsi qu' on se tire d' affaire quand
on veut quereller et qu' on a tort. Ne
pouvant résoudre mes objections, vous m' en
avez fait des crimes : vous avez cru m' avilir
en me maltraitant, et vous vous êtes
trompé ; sans affoiblir mes raisons, vous avez
intéressé les coeurs généreux à mes disgraces ;
vous avez fait croire aux gens sensés qu' on
pouvoit ne pas bien juger du livre, quand
on jugeoit si mal de l' auteur.
Monseigneur, vous n' avez été pour
moi ni humain ni généreux ; et, non-seulement
vous pouviez l' être sans m' épargner
aucune des choses que vous avez dites
contre mon ouvrage, mais elles n' en auroient

p16

fait que mieux leur effet. J' avoue aussi que
je n' avois pas droit d' exiger de vous ces

vertus, ni lieu de les attendre d' un homme d' église. Voyons si vous avez été du moins équitable et juste ; car c' est un devoir étroit imposé à tous les hommes, et les saints mêmes n' en sont pas dispensés.
Vous avez deux objets dans votre mandement : l' un, de censurer mon livre ; l' autre, de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu, si je prouve que partout où vous m' avez réfuté, vous avez mal raisonné, et que par-tout où vous m' avez insulté, vous m' avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on est forcé par l' importance du sujet et par la qualité de l' adversaire à prendre une marche pesante et à suivre pied-à-pied toutes ses censures, pour chaque mot il faut des pages ; et tandis qu' une courte satyre amuse, une longue défense ennuye. Cependant il faut que je me défende, ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon livre. Ce n' est point la profession de foi du vicaire savoyard que j' examine, c' est le mandement de l' archevêque de Paris ; et ce n' est que le mal qu' il dit de l' éditeur, qui me force à parler de l' ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois,

parce que je le dois ; mais sans ignorer que c' est une position bien triste que d' avoir à se plaindre d' un homme plus puissant que soi, et que c' est une bien fade lecture que la justification d' un innocent.
Le principe fondamental de toute morale, sur lequel j' ai raisonné dans tous mes écrits, et que j' ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j' étois capable, est que l' homme est un être naturellement bon, aimant la justice et l' ordre ; qu' il n' y a point de perversité originelle dans le coeur humain, et que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits. J' ai fait voir que l' unique passion qui naisse avec l' homme, savoir l' amour-propre, est une passion indifférente en elle-même au bien et au mal ; qu' elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident et selon les circonstances dans lesquelles elle se développe. J' ai montré que tous les vices qu' on impute au

coeur humain ne lui sont point naturels ; j' ai
dit la maniere dont ils naissent ; j' en ai, pour
ainsi dire, suivi la généalogie, et j' ai fait
voir comment, par l' altération successive de
leur bonté originelle, les hommes deviennent
enfin ce qu' ils sont.
J' ai encore expliqué ce que j' entendois
par cette bonté originelle qui ne semble pas
se déduire de l' indifférence au bien et au

p18

mal, naturelle à l' amour de foi. L' homme
n' est pas un être simple ; il est composé de
deux substances. Si tout le monde ne convient
pas de cela, nous en convenons vous
et moi, et j' ai tâché de le prouver aux
autres. Cela prouvé, l' amour de soi n' est plus
une passion simple ; mais elle a deux principes,
savoir, l' être intelligent et l' être sensitif,
dont le bien-être n' est pas le même.
L' appétit des sens tend à celui du corps, et
l' amour de l' ordre à celui de l' ame. Ce dernier
amour, développé et rendu actif, porte
le nom de conscience ; mais la conscience
ne se développe et n' agit qu' avec les lumieres
de l' homme. Ce n' est que par ces lumieres
qu' il parvient à connoître l' ordre, et
ce n' est que quand il le connoît que sa
conscience le porte à l' aimer. La conscience est
donc nulle dans l' homme qui n' a rien comparé,
et qui n' a point vu ses rapports. Dans
cet état l' homme ne connoît que lui ; il ne
voit son bien-être opposé ni conforme à celui
de personne ; il ne hait ni n' aime rien ;
borné au seul instinct physique, il est nul, il
est bête ; c' est ce que j' ai fait voir dans mon
discours sur l' inégalité.
Quand, par un développement dont
j' ai montré le progrès, les hommes commencent
à jetter les yeux sur leurs semblables,
ils commencent aussi à voir leurs

p19

rapports et les rapports des choses, à prendre
des idées de convenance de justice et
d' ordre ; le beau moral commence à leur
devenir sensible et la conscience agit. Alors ils

ont des vertus ; et s' ils ont aussi des vices,
c' est parce que leurs intérêts se croisent et
que leur ambition s' éveille, à mesure que
leurs lumieres s' étendent. Mais tant qu' il y
a moins d' opposition d' intérêts que de concours
de lumieres, les hommes sont essentiellement
bons. Voilà le second état.
Quand enfin tous les intérêts particuliers
agités s' entrechoquent, quand l' amour
de soi mis en fermentation devient amour-propre ;
que l' opinion, rendant l' univers
entier nécessaire à chaque homme, les rend
tous ennemis nés les uns des autres, et fait
que nul ne trouve son bien que dans le mal
d' autrui : alors la conscience, plus foible
que les passions exaltées, est étouffée par
elles, et ne reste plus dans la bouche des
hommes qu' un mot fait pour se tromper
mutuellement. Chacun feint alors de vouloir
sacrifier ses intérêts à ceux du public,
et tous mentent. Nul ne veut le bien
public que quand il s' accorde avec le sien ;
aussi cet accord est-il l' objet du vrai
politique qui cherche à rendre les peuples
heureux et bons. Mais c' est ici que je
commence à parler une langue étrangere,

aussi peu connue des lecteurs que de
vous.
Voilà, monseigneur, le troisieme et
dernier terme, au-delà duquel rien ne reste à
faire ; et voilà comment l' homme étant bon,
les hommes deviennent méchants. C' est à
chercher comment il faudroit s' y prendre
pour les empêcher de devenir tels, que j' ai
consacré mon livre. Je n' ai pas affirmé que
dans l' ordre actuel la chose fût absolument
possible ; mais j' ai bien affirmé, et j' affirme
encore, qu' il n' y a pour en venir à bout d' autres
moyens que ceux que j' ai proposés.
Là-dessus vous dites que mon plan
d' éducation, *loin de s' accorder avec
le christianisme,... etc.* et
votre unique preuve est de m' opposer le péché
originel. Monseigneur, il n' y a d' autre
moyen de se délivrer du péché originel et
de ses effets, que le baptême. D' où il
suivroit, selon vous, qu' il n' y auroit jamais eu
de citoyens ni d' hommes que des
chrétiens. Ou niez cette conséquence, ou convenez

que vous avez trop prouvé.
Vous tirez vos preuves de si haut que vous me forcez d' aller aussi chercher loin mes réponses. D' abord il s' en faut bien, selon moi, que cette doctrine du péché originel,

p21

sujette à des difficultés si terribles, ne soit contenue dans l' écriture, ni si clairement ni si durement qu' il a plu au rhéteur Augustin et à nos théologiens de la bâtir ; et le moyen de concevoir que Dieu crée tant d' ames innocentes et pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, et pour les condamner toutes à l' enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage ? Je ne dirai pas si (comme vous vous en vantez) vous éclaircissez par ce systême le mystere de notre coeur, mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice et la bonté de l' être suprême. Si vous levez une objection, c' est pour en substituer de cent fois plus fortes.
Mais au fond que fait cette doctrine à l' auteur d' émile ? Quoiqu' il ait cru son livre utile au genre-humain, c' est à des chrétiens qu' il l' a destiné ; c' est à des hommes lavés du péché originel et de ses effets, du moins quant à l' ame, par le sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l' innocence primitive ; nous sommes tous sortis du baptême aussi sains de coeur qu' Adam sortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures : mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les

p22

avons-nous dérechef contractées ? Le sang de Christ n' est-il donc pas encore assez fort pour effacer entiérement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair ; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus, tout exprès pour avoir le plaisir

de nous punir ? Vous attribuez au péché
originel les vices des peuples que vous avouez
avoir été délivrés du péché originel ; puis
vous me blâmez d' avoir donné une autre
origine à ces vices. Est-il juste de me faire un
crime de n' avoir pas aussi mal raisonné que
vous ?
On pourroit, il est vrai, me dire que
ces effets que j' attribue au baptême ne
paroissent par nul signe extérieur ; qu' on ne

p23

voit pas les chrétiens moins enclins au mal
que les infideles, au-lieu que, selon moi,
la malice infuse du péché devroit se marquer
dans ceux-ci par des différences sensibles.
Avec les secours que vous avez dans la morale
évangélique, outre le baptême, tous
les chrétiens, poursuivroit-on, devroient
être des anges ; et les infideles, outre leur
corruption originelle, livrés à leurs cultes
erronés, devroient être des démons. Je conçois
que cette difficulté pressée pourroit devenir
embarrassante : car que répondre à ceux
qui me feroient voir que, relativement au
genre-humain, l' effet de la rédemption faite
à si haut prix, se réduit à peu près à rien ?
Mais, monseigneur, outre que je ne
crois point qu' en bonne théologie on n' ait
pas quelque expédient pour sortir de là ; quand
je conviendrois que le baptême ne rémedie
point à la corruption de notre nature, encore
n' en auriez-vous pas raisonné plus
solidement. Nous sommes, dites-vous, pécheurs
à cause du péché de notre premier pere ;
mais notre premier pere, pourquoi fut-il
pécheur lui-même ? Pourquoi la même raison
par laquelle vous expliquerez son péché, ne
seroit-elle pas applicable à ses descendants
sans le péché originel ; et pourquoi faut-il
que nous imputions à Dieu une injustice,
en nous rendant pécheurs et punissables par

p24

le vice de notre naissance, tandis que notre
premier pere fut pécheur et puni comme
nous sans cela ? Le péché originel explique

tout excepté son principe, et c' est ce principe
qu' il s' agit d' expliquer.
Vous avancez que, par mon principe à
moi, *l' on perd de vue le rayon... etc.* ;
et vous ne voyez pas que ce principe, bien plus
universel, éclaire même la faute du premier homme,
que le votre laisse dans l' obscurité. Vous

p25

ne savez voir que l' homme dans les mains
du diable, et moi je vois comment il y est
tombé ; la cause du mal est, selon vous, la
nature corrompue, et cette corruption même
est un mal dont il falloit chercher la
cause. L' homme fut créé bon ; nous en
convenons, je crois, tous les deux : mais vous
dites qu' il est méchant, parce qu' il a été
méchant ; et moi je montre comment il a

p26

été méchant. Qui de nous, à votre avis, remonte
le mieux au principe ?
Cependant vous ne laissez pas de
triompher à votre aise, comme si vous m' aviez
terrassé. Vous m' opposez comme une
objection insoluble *ce mélange frappant
de grandeur et de bassesse,... etc.* .
Ce n' est pas une vaine spéculation que
la théorie de l' homme, lorsqu' elle se fonde
sur la nature, qu' elle marche à l' appui des
faits par des conséquences bien liées, et qu' en
nous menant à la source des passions, elle
nous apprend à régler leur cours. Que si vous
appellez philosophie païenne la profession
de foi du vicaire savoyard, je ne puis
répondre à cette imputation, parce que je n' y
comprends rien ; mais je trouve plaisant que
vous empruntiez presque ses propres

p27

termes, pour dire qu' il n' explique pas ce
qu' il a le mieux expliqué.
Permettez, monseigneur, que je remette
sous vos yeux la conclusion que vous

tirez d' une objection si bien discutée, et
successivement toute la tirade qui s' y
rapporte.
l' homme se sent entraîné... etc. .
Nos raisonnements sur l' éducation pourront
devenir plus sensibles, en les appliquant
à un autre sujet.
Supposons, monseigneur, que quelqu' un

p28

vînt tenir ce discours aux hommes :
" vous vous tourmentez beaucoup
pour chercher des gouvernements équitables
et pour vous donner de bonnes
loix. Je vais premiérement vous prouver
que ce sont vos gouvernements mêmes
qui font les maux auxquels vous
prétendez remédier par eux. Je vous prouverai,
de plus, qu' il est impossible que
vous ayiez jamais ni de bonnes loix ni
des gouvernements équitables ; et je vais
vous montrer ensuite le vrai moyen de
prévenir, sans gouvernements et sans
loix, tous ces maux dont vous vous
plaignez. "
supposons qu' il expliquât après cela
son systême et proposât son moyen
prétendu. Je n' examine point si ce systême seroit
solide et ce moyen praticable. S' il ne l' étoit
pas, peut-être se contenteroit-on d' enfermer
l' auteur avec les foux, et l' on lui
rendroit justice : mais si malheureusement il
l' étoit, ce seroit bien pis, et vous concevez,
monseigneur, ou d' autres concevront
pour vous, qu' il n' y auroit pas assez de
buchers et de roues pour punir l' infortuné
d' avoir eu raison. Ce n' est pas de cela qu' il
s' agit ici.
Quel que fût le sort de cet homme, il
est sûr qu' un déluge d' écrits viendroit fondre

p29

sur le sien. Il n' y auroit pas un grimaud
qui, pour faire sa cour aux puissances, et
tout fier d' imprimer avec privilege du roi,
ne vînt lancer sur lui sa brochure et ses
injures, et ne se vantât d' avoir réduit au silence

celui qui n' auroit pas daigné répondre, ou
qu' on auroit empêché de parler. Mais ce
n' est pas encore de cela qu' il s' agit.
Supposons, enfin, qu' un homme
grave, et qui auroit son intérêt à la chose, crût
devoir aussi faire comme les autres, et parmi
beaucoup de déclamations et d' injures s' avisât
d' argumenter ainsi. *quoi, malheureux !
vous voulez anéantir les gouvernements
et les loix ; tandis que les gouvernements
et les loix sont le seul frein
du vice, et ont bien de la peine encore à
le contenir ? Que seroit-ce grand Dieu !
si nous ne les avions plus ? Vous nous ôtez
les gibets et les roues ; vous voulez établir
un brigandage public. Vous êtes un
homme abominable.*
si ce pauvre homme osoit parler, il diroit,
sans doute : " très-excellent seigneur,
votre grandeur fait une pétition de
principe. Je ne dis point qu' il ne faut pas
réprimer le vice, mais je dis qu' il vaut mieux
l' empêcher de naître. Je veux pourvoir
à l' insuffisance des loix, et vous m' alléguez
l' insuffisance des loix. Vous m' accusez

d' établir les abus, parce qu' au-lieu
d' y remédier, j' aime mieux qu' on les
prévienne. Quoi ! S' il étoit un moyen de
vivre toujours en santé, faudroit-il donc le
proscrire, de peur de rendre les médecins
oisifs ? Votre excellence veut toujours
voir des gibets et des roues, et moi
je voudrois ne plus voir de malfaiteurs :
avec tout le respect que je lui dois, je ne
crois pas être un homme abominable. "
*hélas ! M t c f, malgré les principes
de l' éducation... etc.*
j' ai prouvé que cette éducation, que vous appellez
la plus saine, étoit la plus insensée ; que cette
éducation, que vous appellez la plus vertueuse,
donnoit aux enfants tous leurs vices ; j' ai
prouvé que toute la gloire du paradis les
tentoit moins qu' un morceau de sucre, et
qu' ils craignoient beaucoup plus de s' ennuyer
à vêpres, que de brûler en enfer ; j' ai prouvé
que les écarts de la jeunesse, qu' on se plaint
de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en
étoient l' ouvrage. *dans quelles erreurs,
dans quels excès,... etc.*

p31

la jeunesse ne s' égare jamais d' elle-même :
toutes ses erreurs lui viennent d' être mal
conduite. Les camarades et les maîtresses
achevent ce qu' ont commencé les prêtres
et les précepteurs ; j' ai prouvé cela. *c' est
un torrent qui se déborde malgré... etc.*
mais j' ai honte d' employer, dans un
sujet aussi sérieux, ces figures de college,
que chacun applique à sa fantaisie, et qui
ne prouvent rien d' aucun côté.
Au reste, quoique, selon vous, les
écarts de la jeunesse ne soient encore que
trop fréquents, trop multipliés, à cause de
la pente de l' homme au mal, il paroît qu' à
tout prendre, vous n' êtes pas trop mécontent
d' elle, que vous vous complaisez
assez dans l' éducation saine et vertueuse que
lui donnent actuellement vos maîtres pleins
de vertus, de sagesse et de vigilance ;
que, selon vous, elle perdroit beaucoup
à être élevée d' une autre maniere, et qu' au
fond vous ne pensez pas de ce siecle, *la
lie des siecles,* tout le mal que vous

p32

affectez d' en dire à la tête de vos
mandements.
Je conviens qu' il est superflu de chercher
de nouveaux plans d' éducation, quand
on est si content de celle qui existe : mais
convenez aussi, monseigneur, qu' en ceci
vous n' êtes pas difficile. Si vous eussiez été
aussi coulant en matiere de Doctrine, votre
diocese eût été agité de moins de troubles ;
l' orage que vous avez excité, ne fût point
retombé sur les jésuites ; je n' en aurois point
été écrasé par compagnie ; vous fussiez resté
plus tranquille, et moi aussi.
Vous avouez que pour réformer le monde
autant que le permettent la foiblesse, et, selon
vous, la corruption de notre nature, il
suffiroit d' observer sous la direction et
l' impression de la grace les premiers rayons de
la raison humaine, de les saisir avec soin ;
et de les diriger vers la route qui conduit à
la vérité. *par là,* continuez-vous, *ces
esprits,... etc.* nous sommes donc
d' accord sur ce point, car je n' ai pas dit autre

chose. Je n' ai pas ajouté, j' en conviens,
qu' il fallût faire élever les enfants par des

p33

prêtres ; même je ne pensois pas que cela
fût nécessaire pour en faire des citoyens et
des hommes ; et cette erreur, si c' en est
une, commune à tant de catholiques, n' est
pas un si grand crime à un protestant. Je
n' examine pas si dans votre pays les prêtres
eux-mêmes passent pour de si bons citoyens ;
mais comme l' éducation de la génération
présente est leur ouvrage, c' est entre vous
d' un côté, et vos anciens mandements de
l' autre, qu' il faut décider si leur lait spirituel
lui a si bien profité, s' il en a fait de si grands
saints, *vrais adorateurs de Dieu, et*
de si grands hommes, *dignes d' être la*
ressource et l' ornement de la patrie . Je
puis ajouter une observation qui devroit
frapper tous les bons françois, et vous-même
comme tel ; c' est que de tant de rois
qu' a eu votre nation, le meilleur est le seul
que n' ont point élevé les prêtres.
Mais qu' importe tout cela, puisque je
ne leur ai point donné l' exclusion : qu' ils
élevent la jeunesse, s' ils en sont capables ;
je ne m' y oppose pas ; et ce que vous dites
là-dessus ne fait rien contre mon
livre. Prétendriez-vous que mon plan fût
mauvais, par cela seul qu' il peut convenir à
d' autres qu' aux gens d' église ?

p34

Si l' homme est bon par sa nature, comme
je crois l' avoir démontré, il s' ensuit qu' il
demeure tel tant que rien d' étranger à lui
ne l' altere ; et si les hommes sont méchants,
comme ils ont pris peine à me l' apprendre,
il s' ensuit que leur méchanceté leur vient
d' ailleurs : fermez donc l' entrée au vice, et
le coeur humain sera toujours bon. Sur ce
principe, j' établis l' éducation négative comme
la meilleure ou plutôt la seule bonne :
je fais voir comment toute éducation positive
suit, comme qu' on s' y prenne, une
route opposée à son but ; et je montre comment

on tend au même but, et comment
on y arrive par le chemin que j' ai tracé.
J' appelle éducation positive, celle qui
tend à former l' esprit avant l' âge et à donner
à l' enfant la connoissance des devoirs de
l' homme. J' appelle éducation négative, celle
qui tend à perfectionner les organes,
instruments de nos connoissances, avant de nous
donner ces connoissances, et qui prépare à la
raison par l' exercice des sens. L' éducation
négative n' est pas oisive, tant s' en faut ; elle
ne donne pas les vertus, mais elle prévient
les vices ; elle n' apprend pas la vérité, mais
elle préserve de l' erreur. Elle dispose
l' enfant à tout ce qui peut le mener au vrai quand
il est en état de l' entendre, et au bien quand
il est en état de l' aimer.

p35

Cette marche vous déplaît et vous
choque ; il est aisé de voir pourquoi. Vous
commencez par calomnier les intentions de
celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté
de l' ame m' a paru nécessaire pour la disposer
aux erreurs que je lui voulois inculquer.
On ne sait pourtant pas trop quelle
erreur veut donner à son éleve, celui qui ne
lui apprend rien avec plus de soin qu' à
sentir son ignorance et à savoir qu' il ne sait
rien. Vous convenez que le jugement a ses
progrès et ne se forme que par degrés. *mais
s' ensuit-il, qu' à l' âge... etc.* .
Tout cela s' ensuit, sans doute, si à cet âge
le jugement n' est pas développé. *quoi !
il ne sentira pas qu' obéir... etc.* .
Bien-loin de là ; je soutiens qu' il
sentira, au contraire, en quittant le jeu pour
aller étudier sa leçon, qu' obéir à son pere
est un mal, et que lui désobéir est un bien,
en volant quelque fruit défendu. Il sentira
aussi, j' en conviens, que c' est un mal d' être
puni, et un bien d' être récompensé ; et c' est
dans la balance de ces biens et de ces maux

p36

contradictoires que se regle sa prudence
enfantine. Je crois avoir démontré cela mille

fois dans mes deux premiers volumes, et
sur-tout dans le dialogue du maître et de l' enfant
sur ce qui est mal. Pour vous,
monseigneur, vous réfutez mes deux volumes
en deux lignes, et les voici. *le
prétendre,... etc.* . On ne sauroit
employer une réfutation plus tranchante,
ni conçue en moins de mots. Mais cette
ignorance, qu' il vous plaît d' appeller stupidité,
se trouve constamment dans tout esprit
gêné dans des organes imparfaits, ou
qui n' a pas été cultivé ; c' est une observation
facile à faire, et sensible à tout le monde.
Attribuer cette ignorance à la nature humaine,
n' est donc pas la calomnier ; et c' est vous
qui l' avez calomniée, en lui imputant une
malignité qu' elle n' a point.
Vous dites encore ; *ne vouloir enseigner
la sagesse... etc.* .
Voilà derechef une intention que vous

p37

avez la bonté de me prêter ; et qu' assurément
nul autre que vous ne trouvera dans
mon livre. J' ai montré, premiérement, que
celui qui sera élevé comme je veux, ne sera
pas dominé par les passions dans le temps
que vous dites. J' ai montré encore comment
les leçons de la sagesse pouvoient
retarder le développement de ces mêmes
passions. Ce sont les mauvais effets de votre
éducation que vous imputez à la mienne,
et vous m' objectez les défauts que je vous
apprends à prévenir. Jusqu' à l' adolescence
j' ai garanti des passions le coeur de mon
éleve ; et quand elles sont prêtes à naître, j' en
recule encore le progrès par des soins propres
à les réprimer. Plutôt, les leçons de la
sagesse ne signifient rien pour l' enfant, hors
d' état d' y prendre intérêt et de les entendre ;
plus tard, elles ne prennent plus sur un coeur
déja livré aux passions. C' est au seul moment que
j' ai choisi, qu' elles sont utiles : soit pour
l' armer, ou pour le distraire ; il importe
également qu' alors le jeune homme en soit
occupé.
Vous dites. *pour trouver la jeunesse
docile... etc.* la raison en est simple ;
c' est que je veux qu' elle ait une religion,

et que je ne lui veux rien apprendre dont
son jugement ne soit en état de sentir la
vérité. Mais moi, monseigneur, si je disois :
pour trouver la jeunesse docile aux leçons
qu' on lui prépare, on a grand soin
de la prendre avant l' âge de raison ;
ferois-je un raisonnement plus mauvais que le
vôtre, et seroit-ce un préjugé bien favorable
à ce que vous faites apprendre aux enfants ?
Selon vous, je choisis l' âge de raison
pour inculquer l' erreur ; et vous, vous
prévenez cet âge pour enseigner la vérité. Vous
vous pressez d' instruire l' enfant avant qu' il
puisse discerner le vrai du faux ; et moi
j' attends, pour le tromper, qu' il soit en état de
le connoître. Ce jugement est-il naturel ; et
lequel paroît chercher à séduire, de celui
qui ne veut parler qu' à des hommes, ou de
celui qui s' adresse aux enfants ?
Vous me censurez d' avoir dit et montré
que tout enfant qui croit en Dieu est idolâtre
ou antropomorphite, et vous combattez
cela en disant qu' on ne peut supposer
ni l' un ni l' autre d' un enfant qui a reçu une
éducation chrétienne. Voilà ce qui est en
question ; reste à voir la preuve. La mienne
est que l' éducation la plus chrétienne ne
sauroit donner à l' enfant l' entendement qu' il
n' a pas, ni détacher ses idées des êtres

matériels, au-dessus desquels tant d' hommes ne
sauroient élever les leurs. J' en appelle, de
plus, à l' expérience : j' exhorte chacun des
lecteurs à consulter sa mémoire, et à se
rappeller si, lorsqu' il a cru en Dieu étant
enfant, il ne s' en est pas toujours fait quelque
image. Quand vous lui dites que *la divinité*
n' est rien de ce qui peut tomber sous
les sens ; ou son esprit troublé n' entend rien,
ou il entend qu' elle n' est rien. Quand vous
lui parlez d' *une intelligence infinie* , il ne
sait ce que c' est qu' *intelligence* , et il sait
encore moins ce que c' est qu' *infini* . Mais
vous lui ferez répéter après vous les mots
qu' il vous plaira de lui dire ; vous lui ferez
même ajouter, s' il le faut, qu' il les entend ;
car cela ne coûte guères ; et il aime encore

mieux dire qu' il les entend que d' être grondé ou puni. Tous les anciens, sans excepter les juifs, se sont représenté Dieu corporel ; et combien de chrétiens, sur-tout de catholiques, sont encore aujourd' hui dans ce cas-là ? Si vos enfants parlent comme des hommes, c' est parce que les hommes sont encore enfants. Voilà pourquoi les mysteres entassés ne coûtent plus rien à personne ; les termes en sont tout aussi faciles à prononcer que d' autres. Une des commodités du christianisme moderne, est de s' être fait un certain jargon de mots sans idées, avec

p40

lesquels on satisfait à tout hors à la raison. Par l' examen de l' intelligence, qui mene à la connoissance de Dieu, je trouve qu' il n' est pas raisonnable de croire cette connoissance *toujours nécessaire au salut* . Je cite en exemple les insensés, les enfants, et je mets dans la même classe les hommes dont l' esprit n' a pas acquis assez de lumieres pour comprendre l' existence de Dieu. Vous dites là-dessus : *ne soyons point surpris... etc.* . Vous commencez, pour rendre ma proposition plus dure, par supprimer charitablement le mot *toujours* , qui non-seulement la modifie, mais qui lui donne un autre sens, puisque selon ma phrase cette connoissance est ordinairement nécessaire au salut, et qu' elle ne le seroit jamais, selon la phrase que vous me prêtez. Après cette petite falsification, vous poursuivez ainsi :
" il est clair,... etc. "

p41

avant de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C' est que ce personnage prétendu chimérique, c' est moi-même, et non le vicaire ; que ce passage que vous avez cru être dans la profession de foi n' y est point, mais dans le corps même du livre. Monseigneur, vous lisez bien légérement, vous citez bien négligemment les écrits que vous flétrissez si durement ; je trouve qu' un homme en place qui

censure, devroit mettre un peu plus d' examen
dans ses jugements. Je reprends à présent
votre texte.
remarquez, m t c f, qu' il ne s' agit
point... etc. et là-dessus vous transcrivez son
passage.
Monseigneur, c' est souvent un petit
mal de ne pas entendre un auteur qu' on lit,

p42

mais c' en est un grand quand on le réfute,
et un très-grand quand on le diffame. Or,
vous n' avez point entendu le passage de mon
livre que vous attaquez ici, de même que
beaucoup d' autres. Le lecteur jugera si c' est
ma faute ou la vôtre quand j' aurai mis le passage
entier sous ses yeux.
" nous tenons " (les réformés) " que
nul enfant mort avant l' âge de raison... etc. "

p43

voilà mon passage entier, sur lequel
votre erreur saute aux yeux. Elle consiste en
ce que vous avez entendu ou fait entendre
que, selon moi, il falloit avoir été instruit de
l' existence de Dieu pour y croire. Ma pensée

p44

est fort différente. Je dis qu' il faut avoir
l' entendement développé et l' esprit cultivé
jusqu' à certain point, pour être en état de
comprendre les preuves de l' existence de
Dieu, et sur-tout pour les trouver de
soi-même sans en avoir jamais entendu parler.
Je parle des hommes barbares ou sauvages ;
vous m' alléguez des philosophes : je dis qu' il
faut avoir acquis quelque philosophie pour
s' élever aux notions du vrai Dieu ; vous
citez saint Paul, qui reconnoît que quelques
philosophes païens se sont élevés aux notions
du vrai Dieu : je dis que tel homme
grossier n' est pas toujours en état de se
former de lui-même une idée juste de la
divinité ; vous dites que les hommes instruits

sont en état de se former une idée juste de
la divinité : et sur cette unique preuve, mon
opinion vous paroît *souverainement absurde* .
Quoi ! Parce qu' un docteur en droit
doit savoir les loix de son pays, est-il
absurde de supposer qu' un enfant qui ne sait pas
lire a pu les ignorer ?
Quand un auteur ne veut pas se répéter
sans cesse, et qu' il a une fois établi clairement
son sentiment sur une matiere, il
n' est pas tenu de rapporter toujours les
mêmes preuves en raisonnant sur le même
sentiment. Ses écrits s' expliquent alors les uns
par les autres ; et les derniers, quand il a de

la méthode, supposent toujours les premiers.
Voilà ce que j' ai toujours tâché de faire, et
ce que j' ai fait, sur-tout, dans l' occasion
dont il s' agit.
Vous supposez, ainsi que ceux qui traitent
de ces matieres, que l' homme apporte
avec lui sa raison toute formée, et qu' il ne
s' agit que de la mettre en oeuvre. Or cela
n' est pas vrai ; car l' une des acquisitions de
l' homme, et même des plus lentes, est la
raison. L' homme apprend à voir des yeux
de l' esprit ainsi que des yeux du corps ; mais
le premier apprentissage est bien plus long
que l' autre, parce que les rapports des objets
intellectuels ne se mesurant pas comme
l' étendue, ne se trouvent que par estimation,
et que nos premiers besoins, nos besoins
physiques, ne nous rendent pas l' examen de
ces mêmes objets si intéressant. Il faut
apprendre à voir deux objets à la fois, il faut
apprendre à les comparer entre eux ; il faut
apprendre à comparer les objets en grand
nombre, à remonter par degrés aux causes,
à les suivre dans leurs effets ; il faut avoir
combiné des infinités de rapports pour acquérir
des idées de convenance, de proportion,
d' harmonie et d' ordre. L' homme qui privé
du secours de ses semblables, et sans cesse
occupé de pourvoir à ses besoins, est réduit en
toute chose à la seule marche de ses propres

idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là :
il vieillit et meurt avant d' être sorti de
l' enfance de la raison. Pouvez-vous croire
de bonne foi que d' un million d' hommes
élevés de cette maniere, il y en eût un seul
qui vînt à penser à Dieu ?
L' ordre de l' univers, tout admirable
qu' il est, ne frappe pas également tous les
yeux. Le peuple y fait peu d' attention,
manquant des connoissances qui rendent cet
ordre sensible, et n' ayant point appris à
réfléchir sur ce qu' il apperçoit. Ce n' est ni
endurcissement ni mauvaise volonté ; c' est
ignorance, engourdissement d' esprit. La moindre
méditation fatigue ces gens-là, comme
le moindre travail des bras fatigue un homme
de cabinet. Ils ont oui parler des oeuvres
de Dieu et des merveilles de la nature. Ils
répetent les mêmes mots sans y joindre les
mêmes idées ; et ils sont peu touchés de tout
ce qui peut élever le sage à son créateur.
Or, si parmi nous le peuple, à portée de
tant d' instructions, est encore si stupide ; que
seront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes
dès leur enfance, et qui n' ont jamais
rien appris d' autrui ? Croyez-vous qu' un
caffre, ou un lapon, philosophe beaucoup
sur la marche du monde et sur la génération
des choses ? Encore les lapons et les caffres,
vivant en corps de nations, ont-ils des

multitudes d' idées acquises et communiquées,
à l' aide desquelles ils acquierent quelques
notions grossieres d' une divinité ; ils
ont, en quelque façon, leur catéchisme :
mais l' homme sauvage errant seul dans les
bois n' en a point du tout. Cet homme n' existe
pas, direz-vous ; soit. Mais il peut exister
par supposition. Il existe certainement des
hommes qui n' ont jamais eu d' entretien
philosophique en leur vie, et dont tout le temps
se consume à chercher leur nourriture, la
dévorer, et dormir. Que ferons-nous de ces
hommes-là, des eskimaux, par exemple ?
En ferons-nous des théologiens ?
Mon sentiment est donc que l' esprit de
l' homme, sans progrès, sans instruction,
sans culture, et tel qu' il sort des mains de la
nature, n' est pas en état de s' élever de

lui-même aux sublimes notions de la divinité ;
mais que ces notions se présentent à nous à
mesure que notre esprit se cultive ; qu' aux
yeux de tout homme qui a pensé, qui a réfléchi,
Dieu se manifeste dans ses ouvrages ;
qu' il se révele aux gens éclairés dans le
spectacle de la nature ; qu' il faut, quand on a
les yeux ouverts, les fermer pour ne l' y pas
voir ; que tout philosophe athée est un raisonneur
de mauvaise foi, ou que son orgueil
aveugle ; mais qu' aussi tel homme stupide
et grossier, quoique simple et vrai, tel

p48

esprit sans erreur et sans vice, peut, par
une ignorance involontaire, ne pas remonter
à l' auteur de son être, et ne pas concevoir
ce que c' est que Dieu ; sans que cette
ignorance le rende punissable d' un défaut
auquel son coeur n' a point consenti. Celui-ci
n' est pas éclairé, et l' autre refuse de l' être :
cela me paroît fort différent.
Appliquez à ce sentiment votre passage
de saint Paul, et vous verrez qu' au-lieu
de le combattre, il le favorise ; vous verrez
que ce passage tombe uniquement sur ces
sages prétendus à qui *ce qui peut être connu
de Dieu a été manifesté* , à qui *la
considération des choses qui ont été faites dès
la création du monde, a rendu visible ce
qui est invisible en Dieu* , mais qui *ne
l' ayant point glorifié et ne lui ayant
point rendu graces, se sont perdus dans
la vanité de leur raisonnement* , et, ainsi
demeurés sans excuse, *en se disant sages,
sont devenus foux* . La raison sur laquelle
l' apôtre reproche aux philosophes de n' avoir
pas glorifié le vrai Dieu, n' étant point
applicable à ma supposition, forme une
induction toute en ma faveur ; elle confirme
ce que j' ai dit moi-même, que tout
philosophe qui ne croit pas, a... etc. .

p49

Elle montre, enfin, par le passage même, que vous
ne m' avez point entendu : et quand vous
m' imputez d' avoir dit ce que je n' ai dit ni

pensé, savoir que l' on ne croit en Dieu que sur
l' autorité d' autrui, vous avez tellement tort,
qu' au contraire je n' ai fait que distinguer les
cas où l' on peut connoître Dieu par soi-même,
et les cas où l' on ne le peut que par le secours
d' autrui.
Au reste, quand vous auriez raison dans
cette critique, quand vous auriez solidement
réfuté mon opinion, il ne s' ensuivroit pas de
cela seul qu' elle fût souverainement absurde,
comme il vous plaît de la qualifier : on
peut se tromper sans tomber dans l' extravagance,
et toute erreur n' est pas une absurdité.
Mon respect pour vous me rendra
moins prodigue d' épithetes, et ce ne sera
pas ma faute si le lecteur trouve à les placer.
Toujours avec l' arrangement de censurer
sans entendre, vous passez d' une imputation
grave et fausse à une autre qui l' est encore

p50

plus ; et après m' avoir injustement accusé
de nier l' évidence de la divinité, vous
m' accusez plus injustement d' en avoir révoqué
l' unité en doute. Vous faites plus ; vous
prenez la peine d' entrer là-dessus en discussion,
contre votre ordinaire ; et le seul endroit
de votre mandement où vous ayiez raison,
est celui où vous réfutez une extravagance
que je n' ai pas dite.
Voici le passage que vous attaquez, ou
plutot votre passage où vous rapportez le
mien ; car il faut que le lecteur me voye entre
vos mains.
" je sais, *fait-il dire au personnage
supposé... etc.* " .

p51

J' observe, en passant, que voici la seconde
fois que vous qualifiez le prêtre savoyard
de personnage chimérique ou supposé.
Comment êtes-vous instruit de cela,
je vous supplie ? J' ai affirmé ce que je savois ;
vous niez ce que vous ne savez pas : qui des
deux est le téméraire ? On sait, j' en conviens,
qu' il y a peu de prêtres qui croyent en Dieu ;
mais encore n' est-il pas prouvé qu' il n' y en

ait point du tout. Je reprends votre texte.
que veut donc dire cet auteur
téméraire ? ... etc.

p52

mais qui est-ce qui dit qu' il y a plusieurs
dieux ? Ah, monseigneur ! Vous voudriez
bien que j' eusse dit de pareilles folies ; vous
n' auriez sûrement pas pris la peine de faire
un mandement contre moi.
Je ne sais ni pourquoi ni comment ce
qui est est, et bien d' autres qui se piquent
de le dire ne le savent pas mieux que moi.
Mais je vois qu' il n' y a qu' une premiere
cause motrice, puisque tout concourt
sensiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc
une volonté unique et suprême qui dirige
tout, et une puissance unique et suprême
qui exécute tout. J' attribue cette puissance
et cette volonté au même être, à cause de
leur parfait accord qui se conçoit mieux dans
un que dans deux, et parce qu' il ne faut pas
sans raison multiplier les êtres : car le mal
même que nous voyons n' est point un mal
absolu, et, loin de combattre directement le
bien, il concourt avec lui à l' harmonie
universelle.
Mais ce par quoi les choses sont, se distingue
très-nettement sous deux idées ; savoir,
la chose qui fait, et la chose qui est
faite ; même ces deux idées ne se réunissent
pas dans le même être sans quelque effort

p53

d' esprit, et l' on ne conçoit guères une chose
qui agit, sans en supposer une autre sur
laquelle elle agit. De plus, il est certain que
nous avons l' idée de deux substances
distinctes ; savoir, l' esprit, et la matiere ; ce
qui pense, et ce qui est étendu ; et ces deux
idées se conçoivent très-bien l' une sans
l' autre.
Il y a donc deux manieres de concevoir
l' origine des choses, savoir ; ou dans deux
causes diverses, l' une vive et l' autre morte,
l' une motrice et l' autre mue, l' une active
et l' autre passive, l' une efficiente et l' autre

instrumentale ; ou dans une cause unique,
qui tire d' elle seule tout ce qui est, et tout
ce qui se fait. Chacun de ces deux sentiments,
débattus par les métaphysiciens depuis
tant de siecles, n' en est pas devenu plus
croyable à la raison humaine : et si l' existence
éternelle et nécessaire de la matiere a
pour nous ses difficultés, sa création n' en a
pas de moindres, puisque tant d' hommes et
de philosophes, qui dans tous les temps ont
médité sur ce sujet, ont tous unanimement
rejetté la possibilité de la création, excepté
peut-être un très-petit nombre qui paroissent
avoir sincérement soumis leur raison à
l' autorité ; sincérité que les motifs de leur
intérêt, de leur sûreté, de leur repos, rendent
fort suspecte, et dont il sera toujours

p54

impossible de s' assurer, tant que l' on risquera
quelque chose à parler vrai.
Supposé qu' il y ait un principe éternel
et unique des choses ; ce principe étant simple
dans son essence n' est pas composé de
matiere et d' esprit, mais il est matiere ou
esprit seulement. Sur les raisons déduites par
le vicaire, il ne sauroit concevoir que ce
principe soit matiere ; et s' il est esprit, il ne
sauroit concevoir que par lui la matiere ait
reçu l' être : car il faudroit pour cela concevoir
la création ; or, l' idée de création, l' idée sous
laquelle on conçoit que par un simple acte
de volonté rien devient quelque chose, est,
de toutes les idées qui ne sont pas clairement
contradictoires, la moins compréhensible à
l' esprit humain.
Arrêté des deux côtés par ces difficultés,
le bon prêtre demeure indécis, et ne se
tourmente point d' un doute de pure spéculation,
qui n' influe en aucune maniere sur
ses devoirs en ce monde : car enfin que m' importe
d' expliquer l' origine des êtres, pourvu
que je sache comment ils subsistent, quelle
place j' y dois remplir, et en vertu de quoi
cette obligation m' est imposée ?
Mais supposer deux principes des

p55

choses, supposition que pourtant le vicaire
ne fait point, ce n' est pas pour cela supposer
deux dieux ; à moins que, comme les
manichéens, on ne suppose aussi ces principes
tous deux actifs ; doctrine absolument
contraire à celle du vicaire, qui,
très-positivement, n' admet qu' une intelligence
premiere, qu' un seul principe actif, et par conséquent
qu' un seul Dieu.
J' avoue bien que la création du monde
étant clairement énoncée dans nos traductions
de la genese, la rejetter positivement
seroit à cet égard rejetter l' autorité, sinon
des livres sacrés, au moins des traductions
qu' on nous en donne ; et c' est aussi ce qui
tient le vicaire dans un doute qu' il n' auroit
peut-être pas sans cette autorité : car
d' ailleurs la coexistence des deux principes

semble expliquer mieux la constitution de
l' univers, et lever des difficultés qu' on a
peine à résoudre sans elle, comme entr' autres
celle de l' origine du mal. De plus, il
faudroit entendre parfaitement l' hébreu, et
même avoir été contemporain de Moïse,
pour savoir certainement quel sens il a
donné au mot qu' on nous rend par le mot *créa* .
Ce terme est trop philosophique pour avoir
eu, dans son origine, l' acception connue et
populaire que nous lui donnons maintenant
sur la foi de nos docteurs. Cette acception
a pu changer et tromper même les septante,
déja imbus des questions de la philosophie
grecque ; rien n' est moins rare que des
mots dont le sens change par trait de temps,
et qui font attribuer aux anciens auteurs
qui s' en sont servis, des idées qu' ils n' ont
point eues. Il est très-douteux que le mot
grec ait eu le sens qu' il nous plaît de lui
donner, et il est très-certain que le mot
latin n' a point eu ce même sens, puisque
Lucrece, qui nie formellement la possibilité de
toute création, ne laisse pas d' employer souvent
le même terme pour expliquer la formation

de l' univers et de ses parties. Enfin,
Mr De Beausobre a prouvé que la notion
de la création ne se trouve point dans
l' ancienne théologie judaïque, et vous
êtes trop instruit, monseigneur, pour ignorer
que beaucoup d' hommes, pleins de respect
pour nos livres sacrés, n' ont cependant
point reconnu dans le récit de Moïse
l' absolue création de l' univers. Ainsi le
vicaire, à qui le despotisme des théologiens
n' en impose pas, peut très-bien, sans en être
moins orthodoxe, douter s' il y a deux principes
éternels des choses, ou s' il n' y en a
qu' un. C' est un débat purement grammatical
ou philosophique, où la révélation n' entre
pour rien.
Quoiqu' il en soit, ce n' est pas de cela
qu' il s' agit entre nous, et, sans soutenir les
sentiments du vicaire, je n' ai rien à faire ici
qu' à montrer vos torts.
Or vous avez tort d' avancer que l' unité
de Dieu me paroît une question oiseuse
et supérieure à la raison, puisque, dans
l' écrit que vous censurez, cette unité est
établie et soutenue par le raisonnement ; et
vous avez tort de vous étayer d' un passage
de Tertullien pour conclurre contre moi
qu' il implique qu' il y ait plusieurs dieux :
car, sans avoir besoin de Tertullien, je

conclus aussi de mon côté qu' il implique qu' il
y ait plusieurs dieux.
Vous avez tort de me qualifier pour cela
d' auteur téméraire, puisqu' où il n' y a point
d' assertion il n' y a point de témérité. On ne peut
concevoir qu' un auteur soit un téméraire,
uniquement pour être moins hardi que vous.
Enfin vous avez tort de croire avoir
bien justifié les dogmes particuliers qui
donnent à Dieu les passions humaines, et qui,
loin d' éclaircir les notions du grand être,
les embrouillent et les avilissent, en
m' accusant faussement d' embrouiller et d' avilir
moi-même ces notions, d' attaquer directement
l' essence divine, que je n' ai point attaquée,
et de révoquer en doute son unité, que je
n' ai point revoquée en doute. Si je l' avois
fait, que s' ensuivroit-il ? Récriminer n' est
pas se justifier : mais celui qui, pour toute

défense, ne sait que récriminer à faux, a
bien l' air d' être seul coupable.
La contradiction que vous me reprochez
dans le même lieu est tout aussi
bien fondée que la précédente accusation.
il ne sait, dites-vous, *quelle est la nature
de Dieu,... etc.*

p59

voici, monseigneur, là-dessus ce que j' ai à
vous dire.
" Dieu est intelligent ; mais comment
l' est-il ? L' homme est intelligent quand
il raisonne, et la suprême intelligence
n' a pas besoin de raisonner ; il n' y a pour
elle ni prémisses, ni conséquences, il n' y
a pas même de proposition ; elle est purement
intuitive, elle voit également tout
ce qui est et tout ce qui peut être ; toutes
les vérités ne sont pour elle qu' une
seule idée, comme tous les lieux un seul
point, et tous les temps un seul moment.
La puissance humaine agit par des moyens,
la puissance divine agit par elle-même :
Dieu peut parce qu' il veut, sa volonté
fait son pouvoir. Dieu est bon, rien n' est
plus manifeste ; mais la bonté dans l' homme
est l' amour de ses semblables, et la
bonté de Dieu est l' amour de l' ordre ;
car c' est par l' ordre qu' il maintient ce qui
existe, et lie chaque partie avec le tout.
Dieu est juste, j' en suis convaincu ; c' est
une suite de sa bonté : l' injustice des
hommes est leur oeuvre et non pas la sienne ;
le désordre moral qui dépose contre la
providence aux yeux des philosophes,
ne fait que la démontrer aux miens. Mais
la justice de l' homme est de rendre à chacun
ce qui lui appartient, et la justice de

p60

Dieu de demander compte à chacun de ce qu' il
lui a donné.
Que si je viens à découvrir successivement
ces attributs dont je n' ai nulle
idée absolue, c' est par des conséquences
forcées, c' est par le bon usage de ma raison :

mais je les affirme sans les comprendre ;
et dans le fond, c' est n' affirmer rien.
J' ai beau me dire, Dieu est ainsi : je le
sens, je me le prouve ; je n' en conçois
pas mieux comment Dieu peut être ainsi.
Enfin plus je m' efforce de contempler
son essence infinie, moins je la conçois ;
mais elle est, cela me suffit ; moins
je la conçois, plus je l' adore. Je m' humilie,
et lui dis : être des êtres, je suis parce
que tu es ; c' est m' élever à ma source que
de te méditer sans cesse. Le plus digne
usage de ma raison est de s' anéantir devant
toi : c' est mon ravissement d' esprit,
c' est le charme de ma foiblesse, de me sentir
accablé de ta grandeur. "
voilà ma réponse, et je la crois péremptoire.
Faut-il vous dire à présent où
je l' ai prise ? Je l' ai tirée mot-à-mot de
l' endroit même que vous accusez de contradiction.
Vous en usez comme tous mes
adversaires, qui, pour me réfuter, ne font
qu' écrire les objections que je me suis faites,

et supprimer mes solutions. La réponse est
déja toute prête ; c' est l' ouvrage qu' ils ont
réfuté.
Nous avançons, monseigneur, vers les
discussions les plus importantes.
Après avoir attaqué mon systême et
mon livre, vous attaquez aussi ma religion ;
et parce que le vicaire catholique fait des
objections contre son église, vous cherchez
à me faire passer pour ennemi de la mienne ;
comme si proposer des difficultés sur un
sentiment, c' étoit y renoncer ; comme si toute
connoissance humaine n' avoit pas les siennes ;
comme si la géométrie elle-même n' en
avoit pas, ou que les géometres se fissent
une loi de les taire pour ne pas nuire à la
certitude de leur art.
La réponse que j' ai d' avance à vous
faire, est de vous déclarer avec ma franchise
ordinaire mes sentiments en matiere de
religion, tels que je les ai professés dans tous
mes écrits, et tels qu' ils ont toujours été
dans ma bouche et dans mon coeur. Je vous
dirai, de plus, pourquoi j' ai publié la
profession de foi du vicaire, et pourquoi,
malgré tant de clameurs, je la tiendrai toujours

pour l' écrit le meilleur et le plus utile dans
le siecle où je l' ai publié. Les buchers ni
les décrets ne me feront point changer de
langage : les théologiens, en m' ordonnant

p62

d' être humble, ne me feront point être faux ;
et les philosophes, en me taxant
d' hypocrisie, ne me feront point professer
l' incrédulité. Je dirai ma religion, parce que
j' en ai une, et je la dirai hautement, parce que
j' ai le courage de la dire, et qu' il seroit à
desirer pour le bien des hommes que ce fût
celle du genre-humain.
Monseigneur, je suis chrétien, et
sincérement chrétien, selon la doctrine de
l' évangile. Je suis chrétien, non comme
un disciple des prêtres, mais comme un
disciple de Jesus-Christ. Mon maître a peu
subtilisé sur le dogme, et beaucoup insisté
sur les devoirs ; il prescrivoit moins
d' articles de foi que de bonnes oeuvres ; il
n' ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire
pour être bon ; quand il résumoit la loi et
les prophetes, c' étoit bien plus dans des
actes de vertu que dans des formules de
croyance, et il m' a dit par lui-même et par
ses apôtres, que celui qui aime son frere a
accompli la loi.
Moi, de mon côté, très-convaincu des
vérités essentielles au christianisme, lesquelles
servent de fondement à toute bonne
morale, cherchant au surplus à nourrir mon
coeur de l' esprit de l' évangile sans tourmenter
ma raison de ce qui m' y paroît obscur,

p63

enfin persuadé que quiconque aime Dieu
par-dessus toute chose, et son prochain
comme soi-même, est un vrai chrétien, je
m' efforce de l' être, laissant à part toutes ces
subtilités de doctrine, tous ces importants
galimathias dont les pharisiens embrouillent nos
devoirs et offusquent notre foi, et mettant,
avec saint Paul, la foi même au-dessous de
la charité.
Heureux d' être né dans la religion la

plus raisonnable et la plus sainte qui soit sur
la terre, je reste inviolablement attaché au
culte de mes peres : comme eux je prends
l' écriture et la raison pour les uniques
regles de ma croyance ; comme eux je récuse
l' autorité des hommes, et n' entends me soumettre
à leurs formules qu' autant que j' en
apperçois la vérité ; comme eux je me réunis
de coeur avec les vrais serviteurs de
Jesus-Christ et les vrais adorateurs de Dieu,
pour lui offrir, dans la communion des fideles,
les hommages de son église. Il m' est
consolant et doux d' être compté parmi ses
membres, de participer au culte public
qu' ils rendent à la divinité, et de me dire
au milieu d' eux ; je suis avec mes freres.
Pénétré de reconnoissance pour le
digne pasteur qui, résistant au torrent de
l' exemple, et jugeant dans la vérité, n' a

point exclus de l' église un défenseur de la
cause de Dieu, je conserverai toute ma vie
un tendre souvenir de sa charité vraiment
chrétienne. Je me ferai toujours une gloire
d' être compté dans son troupeau, et j' espere
n' en point scandaliser les membres ni
par mes sentiments ni par ma conduite. Mais
lorsque d' injustes prêtres, s' arrogeant des
droits qu' ils n' ont pas, voudront se faire les
arbitres de ma croyance, et viendront me
dire arrogamment : rétractez-vous, déguisez-vous,
expliquez ceci, désavouez cela ; leurs
hauteurs ne m' en imposeront point ; ils ne
me feront point mentir pour être orthodoxe,
ni dire, pour leur plaire, ce que je ne
pense pas. Que si ma véracité les offense,
et qu' ils veuillent me retrancher de l' église,
je craindrai peu cette menace dont l' exécution
n' est pas en leur pouvoir. Ils ne m' empêcheront
pas d' être uni de coeur avec les
fideles ; ils ne m' ôteront pas du rang des
élus si j' y suis inscrit. Ils peuvent m' en ôter
les consolations dans cette vie, mais non
l' espoir dans celle qui doit la suivre, et c' est
là que mon voeu le plus ardent et le plus
sincere est d' avoir Jesus-Christ même pour
arbitre et pour juge entre eux et moi.
Tels sont, monseigneur, mes vrais sentiments,
que je ne donne pour regle à personne,
mais que je déclare être les miens,

p65

et qui resteront tels tant qu' il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, seul maître de changer mon coeur et ma raison : car aussi long-temps que je serai ce que je suis et que je penserai comme je pense, je parlerai comme je parle. Bien différent, je l' avoue, de vos chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu' il faut croire, ou à dire ce qu' il faut dire, pour leur intérêt ou pour leur repos, et toujours sûrs d' être assez bons chrétiens, pourvu qu' on ne brûle pas leurs livres, et qu' ils ne soient pas décrétés. Ils vivent en gens persuadés que non-seulement il faut confesser tel et tel article, mais que cela suffit pour aller en paradis : et moi je pense, au contraire, que l' essentiel de la religion consiste en pratique ; que non-seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable ; mais que quiconque est vraiment tel, en croit assez pour être sauvé. J' avoue, au reste, que leur doctrine est plus commode que la mienne, et qu' il en coûte bien moins de se mettre au nombre des fideles par des opinions que par des vertus.
Que si j' ai dû garder mes sentiments pour moi seul, comme ils ne cessent de le dire ; si lorsque j' ai eu le courage de les publier et de me nommer, j' ai attaqué les loix et troublé l' ordre public, c' est ce que

p66

j' examinerai tout-à-l' heure. Mais qu' il me soit permis auparavant de vous supplier, monseigneur, vous et tous ceux qui liront cet écrit, d' ajouter quelque foi aux déclarations d' un ami de la vérité, et de ne pas imiter ceux qui, sans preuve, sans vraisemblance, et sur le seul témoignage de leur propre coeur, m' accusent d' athéisme et d' irréligion, contre des protestations si positives, et que rien de ma part n' a jamais démenties. Je n' ai pas trop, ce me semble, l' air d' un homme qui se déguise, et il n' est pas aisé de voir quel intérêt j' aurois à me déguiser ainsi. L' on doit présumer que celui qui s' exprime si librement sur ce qu' il ne croit pas, est sincere en

ce qu' il dit croire ; et quand ses discours, sa conduite et ses écrits sont toujours d' accord sur ce point, quiconque ose affirmer qu' il ment, et n' est pas un dieu, ment infailliblement lui-même.
Je n' ai pas toujours eu le bonheur de vivre seul ; j' ai fréquenté des hommes de toute espece ; j' ai vu des gens de tous les partis, des croyants de toutes les sectes, des esprits-forts de tous les systêmes : j' ai vu des grands, des petits, des libertins, des philosophes. J' ai eu des amis sûrs, et d' autres qui l' étoient moins : j' ai été environné d' espions, de malveuillants, et le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu' ils

m' ont fait. Je les adjure tous, quels qu' ils puissent être, de déclarer au public ce qu' ils savent de ma croyance en matiere de religion : si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gayeté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête ils m' ont jamais trouvé différent de moi-même ; si lorsqu' ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs arguments ou leurs railleries m' ont un moment ébranlé ; s' ils m' ont surpris à varier dans mes sentiments, si dans le secret de mon coeur ils en ont pénétré que je cachois au public ; si dans quelque temps que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d' hypocrisie, qu' ils le disent, qu' ils révelent tout, qu' ils me dévoilent ; j' y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l' amitié ; qu' ils disent hautement, non ce qu' ils voudroient que je fusse, mais ce qu' ils savent que je suis : qu' ils me jugent selon leur conscience ; je leur confie mon honneur sans crainte, et je promets de ne les point récuser.
Que ceux qui m' accusent d' être sans religion parce qu' ils ne conçoivent pas qu' on en puisse avoir une, s' accordent au moins s' ils peuvent entre eux. Les uns ne trouvent dans mes livres qu' un systême d' athéisme, les autres disent que je rends gloire à Dieu dans mes livres sans y croire au fond

de mon coeur. Ils taxent mes écrits d' impiété, et mes sentiments d' hypocrisie. Mais si je prêche en public l' athéisme, je ne suis donc pas un hypocrite ; et si j' affecte une foi que je n' ai point, je n' enseigne donc pas l' impiété. En entassant des imputations contradictoires la calomnie se découvre elle-même ; mais la malignité est aveugle, et la passion ne raisonne pas.

Je n' ai pas, il est vrai, cette foi dont j' entends se vanter tant de gens d' une probité si médiocre, cette foi robuste qui ne doute jamais de rien, qui croit sans façon tout ce qu' on lui présente à croire, et qui met à part ou dissimule les objections qu' elle ne sait pas résoudre. Je n' ai pas le bonheur de voir dans la révélation l' évidence qu' ils y trouvent ; et si je me détermine pour elle, c' est parce que mon coeur m' y porte, qu' elle n' a rien que de consolant pour moi, et qu' à la rejetter les difficultés ne sont pas moindres : mais ce n' est pas parce que je la vois démontrée ; car très-sûrement elle ne l' est pas à mes yeux. Je ne suis pas même assez instruit à beaucoup près pour qu' une démonstration qui demande un si profond savoir, soit jamais à ma portée. N' est-il pas plaisant que moi qui propose ouvertement mes objections et mes doutes, je sois l' hypocrite ; et que tous ces gens si décidés, qui

disent sans cesse croire fermement ceci et cela ; que ces gens si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes ; que ces gens, enfin, dont la plupart ne sont guères plus savants que moi, et qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient les gens de bonne foi ?

Pourquoi serois-je un hypocrite ? Et que gagnerois-je à l' être ? J' ai attaqué tous les intérêts particuliers, j' ai suscité contre moi tous les partis, je n' ai soutenu que la cause de Dieu et de l' humanité ; et qui est-ce qui s' en soucie ? Ce que j' en ai dit n' a pas même fait la moindre sensation ; et pas une ame ne m' en a su gré. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l' athéisme, les dévots ne m' auroient pas fait pis, et d' autres ennemis

non moins dangereux ne me porteroient
point leurs coups en secret. Si je me fusse
ouvertement déclaré pour l' athéisme, les
uns m' eussent attaqué avec plus de réserve
en me voyant défendu par les autres, et
disposé moi-même à la vengeance : mais un
homme qui craint Dieu n' est guères à craindre ;
son parti n' est pas redoutable, il est seul
ou à peu près, et l' on est sûr de pouvoir
lui faire beaucoup de mal avant qu' il songe
à le rendre. Si je me fusse ouvertement déclaré
pour l' athéisme, en me séparant ainsi

p70

de l' église, j' aurois ôté tout d' un coup à
ses ministres le moyen de me harceler sans
cesse, et de me faire endurer toutes leurs
petites tyrannies ; je n' aurois point essuyé
tant d' ineptes censures : et au-lieu de me
blâmer si aigrement d' avoir écrit, il eût fallu
me réfuter, ce qui n' est pas tout-à-fait si
facile. Enfin si je me fusse ouvertement déclaré
pour l' athéisme, on eût d' abord un peu
clabaudé ; mais on m' eût bientôt laissé en paix
comme tous les autres : le peuple du seigneur
n' eût point pris inspection sur moi,
chacun n' eût point cru me faire grace en
ne me traitant pas en excommunié ; et j' eusse
été quitte-à-quitte avec tout le monde : les
saintes, en Israël, ne m' auroient point écrit
des lettres anonymes, et leur charité ne se
fût point exhalée en dévotes injures ; elles
n' eussent point pris la peine de m' assurer
humblement que j' étois un scélérat, un
monstre exécrable, et que le monde eût été trop
heureux si quelque bonne ame eût pris le
soin de m' étouffer au berceau : d' honnêtes
gens, de leur côté, me regardant alors comme
un réprouvé, ne se tourmenteroient et ne
me tourmenteroient point pour me ramener
dans la bonne voye ; ils ne me tirailleroient
pas à droite et à gauche, ils ne m' étoufferoient
pas sous le poids de leurs sermons,
ils ne me forceroient pas de bénir leur zele

p71

en maudissant leur importunité, et de sentir

avec reconnoissance qu' ils sont appellés à me faire périr d' ennui.
Monseigneur, si je suis un hypocrite, je suis un fou ; puisque, pour ce que je demande aux hommes, c' est une grande folie de se mettre en fraix de fausseté : si je suis un hypocrite, je suis un sot ; car il faut l' être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j' ai pris ne mene qu' à des malheurs dans cette vie, et que quand j' y pourrois trouver quelque avantage, je n' en puis profiter sans me démentir. Il est vrai que j' y suis à temps encore ; je n' ai qu' à vouloir un moment tromper les hommes, et je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n' ai point encore atteint la vieillesse ; je puis avoir long-temps à souffrir ; je puis voir changer derechef le public sur mon compte : mais si jamais j' arrive aux honneurs et à la fortune, par quelque route que j' y parvienne, alors je serai un hypocrite ; cela est sûr.
La gloire de l' ami de la vérité n' est point attachée à telle opinion plutôt qu' à telle autre ; quoiqu' il dise, pourvu qu' il le pense, il tend à son but. Celui qui n' a d' autre intérêt que d' être vrai, n' est point tenté de mentir, et il n' y a nul homme sensé qui ne préfere le moyen le plus simple, quand il est aussi le plus sûr. Mes ennemis auront

beau faire avec leurs injures ; ils ne m' ôteront point l' honneur d' être un homme véridique en toute chose, d' être le seul auteur de mon siecle et de beaucoup d' autres qui ait écrit de bonne foi, et qui n' ait dit que ce qu' il a cru : ils pourront un moment souiller ma réputation à force de rumeurs et de calomnies ; mais elle en triomphera tôt ou tard : car tandis qu' ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même, et sans autre art que ma franchise, j' ai de quoi les désoler toujours.
Mais cette franchise est déplacée avec le public ! Mais toute vérité n' est pas bonne à dire ! Mais bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n' est pas bon que le vulgaire pense ainsi ! Voilà ce qu' on me crie de toutes parts ; voilà peut-être ce que vous me diriez vous-même, si nous étions tête-à-tête dans votre cabinet. Tels sont les

hommes : ils changent de langage comme
d' habit ; ils ne disent la vérité qu' en
robe-de-chambre ; en habit de parade ils ne
savent plus que mentir, et non-seulement ils sont
trompeurs et fourbes à la face du genre-humain,
mais ils n' ont pas honte de punir,
contre leur conscience, quiconque ose n' être
pas fourbe et trompeur public comme
eux. Mais ce principe est-il bien vrai, que
toute vérité n' est pas bonne à dire ? Quand

p73

il le seroit, s' ensuivroit-il que nulle erreur
ne fût bonne à détruire, et toutes les folies
des hommes sont-elles si saintes qu' il n' y en
ait aucune qu' on ne doive respecter ? Voilà
ce qu' il conviendroit d' examiner avant de
me donner pour loi une maxime suspecte et
vague, qui, fût-elle vraie en elle-même, peut
pécher par son application.
J' ai grande envie, monseigneur, de prendre
ici ma méthode ordinaire, et de donner
l' histoire de mes idées pour toute réponse à
mes accusateurs. Je crois ne pouvoir mieux
justifier tout ce que j' ai osé dire, qu' en disant
encore tout ce que j' ai pensé.
Sitôt que je fus en état d' observer les
hommes, je les regardois faire, et je les
écoutois parler ; puis, voyant que leurs actions
ne ressembloient point à leurs discours,
je cherchai la raison de cette dissemblance,
et je trouvai qu' être et paroître étant pour
eux deux choses aussi différentes qu' agir et
parler, cette deuxieme différence étoit la
cause de l' autre, et avoit elle-même une
cause qui me restoit à chercher.
Je la trouvai dans notre ordre social,
qui, de tout point contraire à la nature que
rien ne détruit, la tyrannise sans cesse, et lui
fait sans cesse réclamer ses droits. Je suivis
cette contradiction dans ses conséquences,
et je vis qu' elle expliquoit seule tous les

p74

vices des hommes et tous les maux de la
société. D' où je conclus qu' il n' étoit pas
nécessaire de supposer l' homme méchant par sa

nature, lorsqu' on pouvoit marquer l' origine et le progrès de sa méchanceté. Ces réflexions me conduisirent à de nouvelles recherches sur l' esprit humain considéré dans l' état civil, et je trouvai qu' alors le développement des lumieres et des vices se faisoit toujours en même raison, non dans les individus, mais dans les peuples ; distinction que j' ai toujours soigneusement faite, et qu' aucun de ceux qui m' ont attaqué n' a jamais pu concevoir.
J' ai cherché la vérité dans les livres ; je n' y ai trouvé que le mensonge et l' erreur. J' ai consulté les auteurs ; je n' ai trouvé que des charlatans qui se font un jeu de tromper les hommes, sans autre loi que leur intérêt, sans autre dieu que leur réputation ; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l' iniquité qui les paye. En écoutant les gens à qui l' on permet de parler en public, j' ai compris qu' ils n' osent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, et que payés par le fort pour précher le foible, ils ne savent parler au dernier que de ses devoirs, et à l' autre que de ses droits. Toute l' instruction publique tendra toujours

au mensonge tant que ceux qui la dirigent trouveront leur intérêt à mentir ; et c' est pour eux seulement que la vérité n' est pas bonne à dire. Pourquoi serois-je le complice de ces gens-là ?
Il y a des préjugés qu' il faut respecter ? Cela peut être : mais c' est quand d' ailleurs tout est dans l' ordre, et qu' on ne peut ôter ces préjugés sans ôter aussi ce qui les rachete ; on laisse alors le mal pour l' amour du bien. Mais lorsque tel est l' état des choses, que plus rien ne sauroit changer qu' en mieux, les préjugés sont-ils si respectables qu' il faille leur sacrifier la raison, la vertu, la justice, et tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes ? Pour moi, j' ai promis de la dire en toute chose utile, autant qu' il seroit en moi ; c' est un engagement que j' ai dû remplir selon mon talent, et que sûrement un autre ne remplira pas à ma place, puisque chacun se devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *la divine vérité,* dit

Augustin, *n' est ni à moi ni à vous ni à lui,... etc.*

p76

les hommes ne doivent point être instruits à demi. S' ils doivent rester dans l' erreur, que ne les laissiez-vous dans l' ignorance ? à quoi bon tant d' écoles et d' universités pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à savoir ? Quel est donc l' objet de vos colleges, de vos académies, de tant de fondations savantes ? Est-ce de donner le change au peuple, d' altérer sa raison d' avance, et de l' empêcher d' aller au vrai ? Professeurs de mensonge, c' est pour l' abuser que vous feignez de l' instruire, et, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l' éclairez pour le perdre.
Voilà ce que je pensois en prenant la plume, et en la quittant je n' ai pas lieu de changer de sentiment. J' ai toujours vu que l' instruction publique avoit deux défauts essentiels qu' il étoit impossible d' en ôter. L' un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, et l' autre l' aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées mais plus sûres, et la raison regneroit toujours.
Or, quoiqu' on fasse, l' intérêt des hommes publics sera toujours le même, mais les

p77

préjugés du peuple n' ayant aucune base fixe, sont plus variables ; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C' est donc de ce côté seul que l' instruction peut avoir quelque prise, et c' est là que doit tendre l' ami de la vérité. Il peut espérer de rendre le peuple plus raisonnable, mais non ceux qui le menent plus honnêtes gens.
J' ai vu dans la religion la même fausseté que dans la politique, et j' en ai été beaucoup plus indigné : car le vice du gouvernement ne peut rendre les sujets malheureux que sur la terre ; mais qui sait jusqu' où les erreurs de la conscience peuvent nuire aux

infortunés mortels ? J' ai vu qu' on avoit des professions de foi, des doctrines, des cultes qu' on suivoit sans y croire, et que rien de tout cela ne pénétrant ni le coeur ni la raison, n' influoit que très-peu sur la conduite. Monseigneur, il faut vous parler sans détour. Le vrai croyant ne peut s' accommoder de toutes ces simagrées : il sent que l' homme est un être intelligent auquel il faut un culte raisonnable, et un être sociable auquel il faut une morale faite pour l' humanité. Trouvons premiérement ce culte et cette morale ; cela sera de tous les hommes : et puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondements, les rapports, les convenances ; et après avoir dit ce qui est

p78

de l' homme, nous dirons ensuite ce qui est du citoyen. Ne faisons pas, sur-tout, comme votre Monsieur Joli De Fleuri, qui, pour établir son jansénisme, veut déraciner toute loi naturelle, et toute obligation qui lie entr' eux les humains ; de sorte que selon lui le chrétien et l' infidele qui contractent entre eux, ne sont tenus à rien du tout l' un envers l' autre, puisqu' il n' y a point de loi commune à tous les deux.
Je vois donc deux manieres d' examiner et comparer les religions diverses ; l' une selon le vrai et le faux qui s' y trouvent, soit quant aux faits naturels ou surnaturels sur lesquels elles sont établies, soit quant aux notions que la raison nous donne de l' être suprême et du culte qu' il veut de nous ; l' autre selon leurs effets temporels et moraux sur la terre, selon le bien ou le mal qu' elles peuvent faire à la société et au genre-humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choses vont toujours ensemble, et que la religion la plus vraie est aussi la plus sociable : c' est précisément ce qui est en question ; et il ne faut pas d' abord crier que celui qui traite cette question est un impie, un athée, puisque autre chose est de croire, et autre chose d' examiner l' effet de ce que l' on croit.

p79

Il paroît pourtant certain, je l' avoue, que si l' homme est fait pour la société, la religion la plus vraie est aussi la plus sociale et la plus humaine : car Dieu veut que nous soyons tels qu' il nous a faits ; et s' il étoit vrai qu' il nous eût fait méchants, ce seroit lui désobéir que de vouloir cesser de l' être. De plus, la religion considérée comme une relation entre Dieu et l' homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l' homme, puisque l' autre terme de la relation, qui est Dieu, est par sa nature au-dessus de tout ce que peut l' homme pour ou contre lui.

Mais ce sentiment, tout probable qu' il est, est sujet à de grandes difficultés, par l' historique et les faits qui les contrarient. Les juifs étoient les ennemis nés de tous les autres peuples, et ils commencerent leur établissement par détruire sept nations, selon l' ordre exprès qu' ils en avoient reçu : tous les chrétiens ont eu des guerres de religion, et la guerre est nuisible aux hommes ; tous les partis ont été persécuteurs et persécutés, et la persécution est nuisible aux hommes ; plusieurs sectes vantent le célibat, et le célibat est si nuisible à

p80

l' espece humaine, que s' il étoit suivi par-tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raison pour examiner, et je ne demandois autre chose sinon qu' on permît cet examen.

Je ne dis ni ne pense qu' il n' y ait aucune bonne religion sur la terre ; mais je

p81

dis, et il est trop vrai, qu' il n' y en a aucune parmi celles qui sont ou qui ont été dominantes, qui n' ait fait à l' humanité des playes cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des sacrifices de sang humain. Quelle que soit la source de ces contradictions, elles existent ; est-ce un crime de vouloir les ôter ?

La charité n' est point meurtriere. L' amour
du prochain ne porte point à le massacrer.
Ainsi le zele du salut des hommes
n' est point la cause des persécutions ; c' est
l' amour-propre et l' orgueil qui en est la cause.
Moins un culte est raisonnable, plus on
cherche à l' établir par la force. Celui qui
professe une doctrine insensée, ne peut souffrir
qu' on ose la voir telle qu' elle est : la raison
devient alors le plus grand des crimes ;
à quelque prix que ce soit il faut l' ôter aux
autres, parce qu' on a honte d' en manquer
à leurs yeux. Ainsi l' intolérance et l' inconséquence
ont la même source. Il faut sans
cesse intimider, effrayer les hommes. Si vous
les livrez un moment à leur raison, vous êtes
perdus.
De cela seul, il suit que c' est un grand
bien à faire aux peuples dans ce délire, que
de leur apprendre à raisonner sur la religion :
car c' est les rapprocher des devoirs
de l' homme, c' est ôter le poignard à

l' intolérance, c' est rendre à l' humanité tous ses
droits. Mais il faut remonter à des principes
généraux et communs à tous les hommes ;
car si, voulant raisonner, vous laissez
quelque prise à l' autorité des prêtres, vous
rendez au fanatisme son arme, et vous lui
fournissez de quoi devenir plus cruel.
Celui qui aime la paix ne doit point
recourir à des livres ; c' est le moyen de ne
rien finir. Les livres sont des sources de
disputes intarissables : parcourez l' histoire
des peuples ; ceux qui n' ont point de livres
ne disputent point. Voulez-vous asservir
les hommes à des autorités humaines ?
L' un sera plus près, l' autre plus loin de la
preuve ; ils en seront diversement affectés :
avec la bonne foi la plus entiere, avec le
meilleur jugement du monde, il est impossible
qu' ils soient jamais d' accord. N' argumentez
point sur des arguments, et ne vous
fondez point sur des discours. Le langage
humain n' est pas assez clair. Dieu lui-même,
s' il daignoit nous parler dans nos langues,
ne nous diroit rien sur quoi l' on ne pût
disputer.
Nos langues sont l' ouvrage des hommes,
et les hommes sont bornés. Nos langues

sont l' ouvrage des hommes, et les hommes
sont menteurs. Comme il n' y a point
de vérité si clairement énoncée où l' on ne

p83

puisse trouver quelque chicane à faire, il n' y
a point de si grossier mensonge qu' on ne
puisse étayer de quelque fausse raison.
Supposons qu' un particulier vienne à
minuit nous crier qu' il est jour ; on se
moquera de lui : mais laissez à ce particulier le
temps et le moyen de se faire une secte ;
tôt ou tard ses partisans viendront à bout de
vous prouver qu' il disoit vrai. Car enfin,
diront-ils, quand il a prononcé qu' il étoit
jour, il étoit jour en quelque lieu de la
terre ; rien n' est plus certain. D' autres, ayant
établi qu' il y a toujours dans l' air quelques
particules de lumiere, soutiendront qu' en
un autre sens encore, il est très-vrai qu' il est
jour la nuit. Pourvu que des gens subtils
s' en mêlent, bientôt on vous fera voir le
soleil en plein minuit. Tout le monde ne
se rendra pas à cette évidence. Il y aura
des débats, qui dégénéreront, selon l' usage,
en guerres et en cruautés. Les uns voudront
des explications, les autres n' en voudront
point ; l' un voudra prendre la proposition
au figuré, l' autre au propre. L' un dira : il a
dit à minuit qu' il étoit jour ; et il étoit nuit :
l' autre dira : il a dit à minuit qu' il étoit jour ;
et il étoit jour. Chacun taxera de mauvaise
foi le parti contraire, et n' y verra que des
obstinés. On finira par se battre, se massacrer ;
les flots de sang couleront de toutes

p84

parts : et si la nouvelle secte est enfin
victorieuse, il restera démontré qu' il est jour la
nuit. C' est à peu près l' histoire de toutes les
querelles de religion.
La plupart des cultes nouveaux s' établissent
par le fanatisme, et se maintiennent
par l' hypocrisie ; delà vient qu' ils choquent
la raison et ne menent point à la vertu.
L' enthousiasme et le délire ne raisonnent pas ;
tant qu' ils durent, tout passe, et l' on

marchande peu sur les dogmes : cela est d' ailleurs si commode ! La doctrine coûte si peu à suivre, et la morale coûte tant à pratiquer, qu' en se jettant du côté le plus facile, on rachete les bonnes oeuvres par le mérite d' une grande foi. Mais quoi qu' on fasse, le fanatisme est un état de crise qui ne peut durer toujours. Il a ses accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquents, et il a aussi ses relâches, durant lesquels on est de sang froid. C' est alors qu' en revenant sur soi-même, on est tout surpris de se voir enchaîné par tant d' absurdités. Cependant le culte est réglé, les formes sont prescrites, les loix sont établies, les transgresseurs sont punis. Ira-t-on protester seul contre tout cela, recuser les loix de son pays, et renier la religion de son pere ? Qui l' oseroit ? On se soumet en silence, l' intérêt veut qu' on soit de l' avis de celui dont on hérite. On fait donc comme

les autres, sauf à rire à son aise en particulier de ce qu' on feint de respecter en public. Voilà, monseigneur, comme pense le gros des hommes dans la plupart des religions, et sur-tout dans la vôtre ; et voilà la clef des inconséquences qu' on remarque entre leur morale et leurs actions. Leur croyance n' est qu' apparence, et leurs moeurs sont comme leur foi.

Pourquoi un homme a-t-il inspection sur la croyance d' un autre, et pourquoi l' état a-t-il inspection sur celle des citoyens ?

C' est parce qu' on suppose que la croyance des hommes détermine leur morale, et que des idées qu' ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n' est pas, qu' importe ce qu' ils croyent, ou ce qu' ils font semblant de croire ? L' apparence de la religion ne sert plus qu' à les dispenser d' en avoir une.

Dans la société chacun est en droit de s' informer si un autre se croit obligé d' être juste, et le souverain est en droit d' examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les formes nationales doivent être observées ; c' est sur quoi j' ai beaucoup insisté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n' influent en aucune maniere sur les actions, et

qui ne tendent point à transgresser les loix,

p86

chacun n' a là-dessus que son jugement pour maître, et nul n' a ni droit ni intérêt de prescrire à d' autres sa façon de penser. Si, par exemple, quelqu' un, même constitué en autorité, venoit me demander mon sentiment sur la fameuse question de l' hypostase dont la bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfants ont tenu des conciles, et tant d' hommes ont été tourmentés ; après lui avoir dit que je ne l' entends point, et ne me soucie point de l' entendre, je le prierois, le plus honnêtement que je pourrois, de se mêler de ses affaires ; et s' il insistoit, je le laisserois-là.
Voilà le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe et d' équitable sur les disputes de religion ; sans quoi, chacun posant de son côté ce qui est en question, jamais on ne conviendra de rien, l' on ne s' entendra de la vie, et la religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.
Mais plus les religions vieillissent, plus leur objet se perd de vue ; les subtilités se multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre ; incessamment la doctrine se raffine, et la morale dépérit toujours plus. Assurément il y a loin de l' esprit du deutéronome à l' esprit du talmud et de la misna, et de l' esprit de l' évangile aux querelles

p87

sur la constitution ! Saint Thomas demande si par la succession des temps les articles de foi se sont multipliés, et il se déclare pour l' affirmative. C' est-à-dire que les docteurs, renchérissant les uns sur les autres, en savent plus que n' en ont dit les apôtres et Jesus-Christ. Saint Paul avoue ne voir qu' obscurément, et ne connoître qu' en partie. Vraiment nos théologiens sont bien plus avancés que cela ; ils voyent tout, ils savent tout : ils nous rendent clair ce qui est obscur dans l' écriture ; ils prononcent

sur ce qui étoit indécis : ils nous font sentir avec leur modestie ordinaire que les auteurs sacrés avoient grand besoin de leur secours pour se faire entendre, et que le saint-esprit n' eût pas su s' expliquer clairement sans eux.
Quand on perd de vue les devoirs de l' homme pour ne s' occuper que des opinions des prêtres et de leurs frivoles disputes, on ne demande plus d' un chrétien s' il craint Dieu, mais s' il est orthodoxe ; on lui fait signer des formulaires sur les questions les plus inutiles et souvent les plus inintelligibles, et quand il a signé, tout va bien ; l' on ne s' informe plus du reste. Pourvu qu' il n' aille pas se faire pendre, il peut vivre au

surplus comme il lui plaira ; ses moeurs ne font rien à l' affaire, la doctrine est en sûreté.
Quand la religion en est là, quel bien fait-elle à la société, de quel avantage est-elle aux hommes ? Elle ne sert qu' à exciter entre eux des dissensions, des troubles, des guerres de toutes especes ; à les faire entre-égorger pour des logogryphes : il vaudroit mieux alors n' avoir point de religion, que d' en avoir une si mal entendue. Empêchons-la, s' il se peut, de dégénérer à ce point, et soyons sûrs, malgré les buchers et les chaînes, d' avoir bien mérité du genre-humain.
Supposons que, las des querelles qui déchirent, il s' assemble pour les terminer et convenir d' une religion commune à tous les peuples. Chacun commencera, cela est sûr, par proposer la sienne comme la seule vraie, la seule raisonnable et démontrée, la seule agréable à Dieu et utile aux hommes ; mais ses preuves ne répondant pas là-dessus à sa persuasion, du moins au gré des autres sectes, chaque parti n' aura de voix que la sienne ; tous les autres se réuniront contre lui : cela n' est pas moins sûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un seul proposant, et tous rejettant ; ce n' est pas le moyen d' être d' accord. Il est croyable qu' après bien du temps perdu dans ces altercations puériles, les hommes de sens chercheront

des moyens de conciliation. Ils proposeront, pour cela, de commencer par chasser tous les théologiens de l' assemblée, et il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne oeuvre faite, ils diront aux peuples : tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n' est pas possible même que vous vous entendiez, et c' est un argument qui n' a jamais convaincu personne que de dire ; vous avez tort, car j' ai raison.
" vous parlez de ce qui est agréable à Dieu ; voilà précisément ce qui est en question. Si nous savions quel culte lui est le plus agréable, il n' y auroit plus de dispute entre nous. Vous parlez aussi de ce qui est utile aux hommes : c' est autre chose ; les hommes peuvent juger de cela. Prenons donc cette utilité pour regle, et puis établissons la doctrine qui s' y rapporte le plus. Nous pourrons espérer d' approcher ainsi de la vérité autant qu' il est possible à des hommes : car il est à présumer que ce qui est le plus utile aux créatures, est le plus agréable au créateur. Cherchons d' abord s' il y a quelque affinité naturelle entre nous, si nous sommes quelque chose les uns aux autres.
Vous juifs, que pensez-vous sur l' origine du genre-humain ? Nous pensons qu' il est

sorti d' un même pere. Et vous, chrétiens ? Nous pensons là-dessus comme les juifs. Et vous, turcs ? Nous pensons comme les juifs et les chrétiens. Cela est déja bon : puisque les hommes sont tous freres, ils doivent s' aimer comme tels.
Dites-nous maintenant de qui leur pere commun avoit reçu l' être ? Car il ne s' étoit pas fait tout seul. Du créateur du ciel et de la terre. Juifs, chrétiens et turcs sont d' accord aussi sur cela ; c' est encore un très-grand point.
Et cet homme, ouvrage du créateur, est-il un être simple ou mixte ? Est-il formé d' une substance unique, ou de plusieurs ? Chrétiens, répondez. Il est composé de deux substances, dont l' une est mortelle, et dont l' autre ne peut mourir.

Et vous, turcs ? Nous pensons de
même. Et vous, juifs ? Autrefois nos idées
là-dessus étoient fort confuses, comme
les expressions de nos livres sacrés ; mais
les esséniens nous ont éclairés, et nous
pensons encore sur ce point comme les
chrétiens. "
en procédant ainsi d' interrogations
en interrogations, sur la providence divine,
sur l' économie de la vie-à-venir, et sur
toutes les questions essentielles au bon ordre du
genre-humain, ces mêmes hommes ayant

p91

obtenu de tous des réponses presque uniformes,
leur diront : (on se souviendra que les
théologiens n' y sont plus.) " mes amis de-quoi
vous tourmentez-vous ? Vous voilà tous
d' accord sur ce qui vous importe ; quand
vous différerez de sentiment sur le reste,
j' y vois peu d' inconvénient. Formez de
ce petit nombre d' articles une religion
universelle, qui soit, pour ainsi dire, la
religion humaine et sociale, que tout
homme vivant en société soit obligé d' admettre.
Si quelqu' un dogmatise contre elle,
qu' il soit banni de la société, comme
ennemi de ses loix fondamentales. Quant
au reste sur quoi vous n' êtes pas d' accord,
formez chacun de vos croyances particulieres
autant de religions nationales, et
suivez-les en sincérité de coeur. Mais n' allez
point vous tourmentant pour les faire
admettre aux autres peuples, et soyez assurés
que Dieu n' exige pas cela. Car il est
aussi injuste de vouloir les soumettre à vos
opinions qu' à vos loix, et les missionnaires
ne me semblent guères plus sages que
les conquérants.
En suivant vos diverses doctrines,
cessez de vous les figurer si démontrées
que quiconque ne les voit pas telles soit
coupable à vos yeux de mauvaise foi. Ne
croyez point que tous ceux qui pesent vos

p92

preuves et les rejettent, soient pour cela

des obstinés que leur incrédulité rende
punissables ; ne croyez point que la raison,
l' amour du vrai, la sincérité, soient pour
vous seuls. Quoi qu' on fasse, on sera toujours
porté à traiter en ennemis ceux qu' on
accusera de se refuser à l' évidence. On
plaint l' erreur, mais on hait l' opiniâtreté.
Donnez la préférence à vos raisons, à la
bonne heure ; mais sachez que ceux qui
ne s' y rendent pas, ont les leurs.
Honorez en général tous les fondateurs
de vos cultes respectifs. Que chacun
rende au sien ce qu' il croit lui devoir,
mais qu' il ne méprise point ceux des
autres. Ils ont eu de grands génies et de
grandes vertus : cela est toujours estimable.
Ils se sont dits les envoyés de Dieu ;
cela peut être, et n' être pas : c' est de quoi
la pluralité ne sauroit juger d' une maniere
uniforme, les preuves n' étant pas également
à sa portée. Mais quand cela ne
seroit pas, il ne faut point les traiter si
légérement d' imposteurs. Qui sait jusqu' où
les méditations continuelles sur la
divinité, jusqu' où l' enthousiasme de la
vertu ont pu, dans leurs sublimes ames,
troubler l' ordre didactique et rampant des
idées vulgaires ? Dans une trop grande
élévation la tête tourne, et l' on ne voit

plus les choses comme elles sont. Socrate
a cru avoir un esprit familier, et l' on n' a
point osé l' accuser pour cela d' être un
fourbe. Traiterons-nous les fondateurs des
peuples, les bienfaiteurs des nations, avec
moins d' égards qu' un particulier ?
Du reste, plus de dispute entre vous
sur la préférence de vos cultes. Ils sont
tous bons, lorsqu' ils sont prescrits par les
loix, et que la religion essentielle s' y
trouve ; ils sont mauvais quand elle ne s' y
trouve pas. La forme du culte est la police
des religions et non leur essence, et
c' est au souverain qu' il appartient de régler
la police dans son pays. "
j' ai pensé, monseigneur, que celui qui
raisonneroit ainsi ne seroit point un blasphémateur,
un impie ; qu' il proposeroit un moyen
de paix juste, raisonnable, utile aux hommes ;
et que cela n' empêcheroit pas qu' il

n' eût sa religion particuliere ainsi que les
autres, et qu' il n' y fût tout aussi sincérement
attaché. Le vrai croyant, sachant que l' infidele
est aussi un homme, et peut être un
honnête homme, peut sans crime s' intéresser
à son sort. Qu' il empêche un culte étranger
de s' introduire dans son pays, cela est
juste ; mais qu' il ne damne pas pour cela ceux
qui ne pensent pas comme lui : car quiconque
prononce un jugement si téméraire se

rend l' ennemi du reste du genre-humain.
J' entends dire sans cesse qu' il faut admettre
la tolérance civile, non la théologique ; je
pense tout le contraire. Je crois qu' un homme
de bien, dans quelque religion qu' il
vive de bonne foi, peut être sauvé ; mais je
ne crois pas pour cela qu' on puisse légitimement
introduire en un pays des religions
étrangeres sans la permission du souverain :
car si ce n' est pas directement désobéir à
Dieu, c' est désobéir aux loix ; et qui désobéit
aux loix, désobéit à Dieu.
Quant aux religions une fois établies
ou tolérées dans un pays, je crois qu' il est
injuste et barbare de les y détruire par la
violence, et que le souverain se fait tort à
lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il
est bien différent d' embrasser une religion
nouvelle, ou de vivre dans celle où l' on est
né ; le premier cas seul est punissable. On ne
doit ni laisser établir une diversité de cultes,
ni proscrire ceux qui sont une fois établis ;
car un fils n' a jamais tort de suivre la religion
de son pere. La raison de la tranquillité
publique est toute contre les persécuteurs.
La religion n' excite jamais de troubles
dans un état que quand le parti dominant
veut tourmenter le parti foible, ou que
le parti foible, intolérant par principe, ne
peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais

tout culte légitime, c' est-à-dire, tout culte
où se trouve la religion essentielle, et dont,
par conséquent, les sectateurs ne demandent

que d' être soufferts et vivre en paix,
n' a jamais causé ni révoltes ni guerres civiles,
si ce n' est lorsqu' il a fallu se défendre
et repousser les persécuteurs. Jamais les
protestants n' ont pris les armes en France que
lorsqu' on les y a poursuivis. Si l' on eût pu
se résoudre à les laisser en paix, ils y seroient
demeurés. Je conviens sans détour qu' à sa
naissance la religion réformée n' avoit pas
droit de s' établir en France, malgré les loix.
Mais lorsque, transmise des peres aux enfants,
cette religion fut devenue celle d' une
partie de la nation françoise, et que le
prince eut solemnellement traité avec cette
partie par l' édit de Nantes ; cet édit devint
un contract inviolable, qui ne pouvoit plus
être annullé que du commun consentement
des deux parties ; et depuis ce temps,
l' exercice de la religion protestante est, selon
moi, légitime en France.
Quand il ne le seroit pas, il resteroit
toujours aux sujets l' alternative, de sortir du
royaume avec leurs biens, ou d' y rester
soumis au culte dominant. Mais les contraindre
à rester sans les vouloir tolérer, vouloir
à la fois qu' ils soient et qu' ils ne soient
pas, les priver même du droit de la nature,

p96

annuller leurs mariages, déclarer leurs
enfants bâtards... en ne disant que ce qui
est, j' en dirois trop ; il faut me taire.
Voici, du moins, ce que je puis dire. En
considérant la seule raison d' état, peut-être
a-t-on bien fait d' ôter aux protestants françois

p97

tous leurs chefs : mais il falloit s' arrêter
là. Les maximes politiques ont leurs applications
et leurs distinctions. Pour prévenir
des dissensions qu' on n' a plus à craindre, on
s' ôte des ressources dont on auroit grand
besoin. Un parti qui n' a plus ni grands ni
noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans
un royaume tel que la France ? Examinez
toutes vos précédentes guerres, appellées
guerres de religion ; vous trouverez qu' il

n' y en a pas une qui n' ait eu sa cause à la
cour et dans les intérêts des grands. Des
intrigues de cabinet brouilloient les affaires,
et puis les chefs ameutoient les peuples au
nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles
cabales, peuvent former des marchands
et des paysans ? Comment s' y prendront-ils
pour susciter un parti dans un pays où l' on
ne veut que des valets ou des maîtres, et où
l' égalité est inconnue ou en horreur ? Un
marchand proposant de lever des troupes,
peut se faire écouter en Angleterre, mais il
fera toujours rire des françois.

p98

Si j' étois ; roi ? Non : ministre ? Encore
moins ; mais homme puissant en
France, je dirois : tout tend parmi nous aux
emplois, aux charges ; tout veut acheter le
droit de mal faire : Paris et la cour engouffrent
tout. Laissons ces pauvres gens remplir
le vuide des provinces : qu' ils soient marchands,
et toujours marchands ; laboureurs,
et toujours laboureurs. Ne pouvant quitter
leur état, ils en tireront le meilleur parti
possible ; ils remplaceront les nôtres dans les
conditions privées dont nous cherchons tous
à sortir ; ils feront valoir le commerce et
l' agriculture que tout nous fait abandonner ;
ils alimenteront notre luxe, ils travailleront,
et nous jouirons.
Si ce projet n' étoit pas plus équitable
que ceux qu' on suit, il seroit du moins
plus humain, et sûrement il seroit plus utile.
C' est moins la tyrannie, et c' est moins l' ambition
des chefs, que ce ne sont leurs préjugés
et leurs courtes vues, qui font le malheur
des nations.
Je finirai par transcrire une espece de discours,
qui a quelque rapport à mon sujet,
et qui ne m' en écartera pas long-temps.

p99

Un parsis de surate ayant épousé en
secret une musulmane, fut découvert, arrêté,
et ayant refusé d' embrasser le mahométisme,
il fut condamné à mort. Avant d' aller au supplice,

il parla ainsi à ses juges.
" quoi ! Vous voulez m' ôter la vie ! Eh,
de quoi me punissez-vous ? J' ai transgressé
ma loi plutôt que la vôtre : ma loi parle
au coeur, et n' est pas cruelle ; mon crime
a été puni par le blâme de mes freres.
Mais que vous ai-je fait pour mériter de
mourir ? Je vous ai traités comme ma famille,
et je me suis choisi une soeur parmi
vous. Je l' ai laissée libre dans sa croyance,
et elle a respecté la mienne pour son propre
intérêt. Borné sans regret à elle seule, je
l' ai honorée comme l' instrument du culte
qu' exige l' auteur de mon être, j' ai payé
par elle le tribut que tout homme doit
au genre-humain : l' amour me l' a donnée,
et la vertu me la rendoit chere ;
elle n' a point vécu dans la servitude, elle
a possédé sans partage le coeur de son
époux : ma faute n' a pas moins fait son
bonheur que le mien.
Pour expier une faute si pardonnable,
vous m' avez voulu rendre fourbe et menteur ;
vous m' avez voulu forcer à professer
vos sentiments sans les aimer et sans
y croire : comme si le transfuge de nos

loix eût mérité de passer sous les vôtres,
vous m' avez fait opter entre le parjure
et la mort, et j' ai choisi, car je ne veux
pas vous tromper. Je meurs donc, puisqu' il
le faut ; mais je meurs digne de revivre
et d' animer un autre homme juste. Je
meurs martyr de ma religion, sans craindre
d' entrer après ma mort dans la vôtre.
Puissai-je renaître chez les musulmans
pour leur apprendre à devenir humains,
cléments, équitables : car servant le
même dieu que nous servons, puisqu' il n' y
en a pas deux, vous vous aveuglez dans
votre zele en tourmentant ses serviteurs,
et vous n' êtes cruels et sanguinaires que
parce que vous êtes inconséquents.
Vous êtes des enfants, qui dans vos
jeux ne savez que faire du mal aux hommes.
Vous vous croyez savants, et vous
ne savez rien de ce qui est de Dieu. Vos
dogmes récents sont-ils convenables à celui
qui est, et qui veut être adoré de tous
les temps ? Peuples nouveaux, comment

osez-vous parler de religion devant nous ?
Nos rites sont aussi vieux que les astres :
les premiers rayons du soleil ont éclairé
et reçu les hommages de nos peres. Le
grand zerdust a vu l' enfance du monde ;
il a prédit et marqué l' ordre de l' univers :
et vous, hommes d' hier, vous voulez être

p101

nos prophêtes ! Vingt siecles avant Mahomet,
avant la naissance d' Ismaël et de
son pere, les mages étoient antiques. Nos
livres sacrés étoient déja la loi de l' Asie
et du monde, et trois grands empires
avoient successivement achevé leur long
cours sous nos ancêtres, avant que les
vôtres fussent sortis du néant.
Voyez, hommes prévénus, la différence
qui est entre vous et nous. Vous
vous dites croyants, et vous vivez en
barbares. Vos institutions, vos loix, vos
cultes, vos vertus mêmes tourmentent
l' homme et le dégradent. Vous n' avez
que de tristes devoirs à lui prescrire ; des
jeûnes, des privations, des combats, des
mutilations, des clôtures : vous ne savez
lui faire un devoir que de ce qui peut
l' affliger et le contraindre. Vous lui faites
hair la vie et les moyens de la conserver :
vos femmes sont sans hommes, vos terres
sont sans culture ; vous mangez les animaux,
et vous massacrez les humains ; vous
aimez le sang, les meurtres ; tous vos
établissements choquent la nature, avilissent
l' espece humaine ; et, sous le double
joug du despotisme et du fanatisme, vous
l' écrasez de ses rois et de ses dieux.
Pour nous, nous sommes des hommes
de paix, nous ne faisons ni ne voulons

p102

aucun mal à rien de ce qui respire,
non pas même à nos tyrans : nous leur
cédons sans regret le fruit de nos peines,
contents de leur être utiles et de remplir
nos devoirs. Nos nombreux bestiaux couvrent
vos pâturages ; les arbres plantés

par nos mains, vous donnent leurs fruits
et leurs ombres ; vos terres, que nous
cultivons, vous nourrissent par nos soins : un
peuple simple et doux multiplie sous vos
outrages, et tire pour vous la vie et l' abondance
du sein de la mere commune
où vous ne savez rien trouver. Le soleil
que nous prenons à témoin de nos oeuvres,
éclaire notre patience et vos injustices ;
il ne se leve point sans nous trouver
occupés à bien faire, et en se couchant
il nous ramene au sein de nos familles
nous préparer à de nouveaux travaux.
Dieu seul sait la vérité. Si malgré tout
cela nous nous trompons dans notre culte,
il est toujours peu croyable que nous
soyons condamnés à l' enfer, nous qui ne
faisons que du bien sur la terre, et que
vous soyez les élus de Dieu, vous qui n' y
faites que du mal. Quand nous serions
dans l' erreur, vous devriez la respecter
pour votre avantage. Notre piété vous
engraisse, et la vôtre vous consume ; nous
réparons le mal que vous fait une religion

destructive. Croyez-moi, laissez-nous
un culte qui vous est utile ; craignez qu' un
jour nous n' adoptions le vôtre : c' est le
plus grand mal qui vous puisse arriver. "
j' ai tâché, monseigneur, de vous faire
entendre dans quel esprit a été écrite la
profession de foi du vicaire savoyard, et les
considérations qui m' ont porté à la publier.
Je vous demande à présent à quel égard vous
pouvez qualifier sa doctrine de blasphématoire,
d' impie, d' abominable, et ce que vous
y trouvez de scandaleux et de pernicieux au
genre-humain ? J' en dis autant à ceux qui
m' accusent d' avoir dit ce qu' il falloit taire et
d' avoir voulu troubler l' ordre public ;
imputation vague et téméraire, avec laquelle ceux
qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile
ou nuisible, indisposent d' un mot le public
crédule contre un auteur bien intentionné.
Est-ce apprendre au peuple à ne rien croire,
que le rappeller à la véritable foi qu' il
oublie ? Est-ce troubler l' ordre, que renvoyer
chacun aux loix de son pays ? Est-ce anéantir
tous les cultes, que borner chaque peuple
au sien ? Est-ce ôter celui qu' on a, que ne

vouloir pas qu' on en change ? Est-ce se jouer
de toute religion, que respecter toutes les
religions ? Enfin est-il donc si essentiel à
chacune de haïr les autres, que, cette haine ôtée,
tout soit ôté ?

p104

Voilà pourtant ce qu' on persuade au
peuple quand on veut lui faire prendre son
défenseur en haine, et qu' on a la force en
main. Maintenant, hommes cruels, vos
décrets, vos buchers, vos mandements, vos
journaux le troublent et l' abusent sur mon
compte ; il me croit un monstre sur la foi de
vos clameurs : mais vos clameurs cesseront
enfin ; mes écrits resteront malgré vous, pour
votre honte. Les chrétiens, moins prévenus,
y chercheront avec surprise les horreurs que
vous prétendez y trouver ; ils n' y verront,
avec la morale de leur divin maître, que des
leçons de paix, de concorde et de charité.
Puissent-ils y apprendre à être plus justes que
leurs peres ! Puissent les vertus qu' ils y
auront prises me venger un jour de vos
malédictions !
à l' égard des objections sur les sectes
particulieres dans lesquelles l' univers est
divisé, que ne puis-je leur donner assez de force
pour rendre chacun moins entêté de la sienne
et moins ennemi des autres ; pour porter chaque
homme à l' indulgence, à la douceur :
par cette considération si frappante et si
naturelle, que, s' il fût né dans un autre pays,
dans une autre secte, il prendroit infailliblement
pour l' erreur ce qu' il prend pour la vérité ;
et pour la vérité, ce qu' il prend pour
l' erreur ! Il importe tant aux hommes de tenir

p105

moins aux opinions qui les divisent, qu' à
celles qui les unissent ! Et au contraire,
négligeant ce qu' ils ont de commun, ils
s' acharnent aux sentiments particuliers avec une
espece de rage ; ils tiennent d' autant plus à
ces sentiments qu' ils semblent moins raisonnables,
et chacun voudroit suppléer à force
de confiance à l' autorité que la raison refuse

à son parti. Ainsi, d' accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, et dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tourmenter, à persécuter, à se battre, pour les choses qu' on entend le moins, et qu' il est le moins nécessaire d' entendre. On entasse en vain décisions sur décisions ; on plâtre en vain leurs contradictions d' un jargon inintelligible ; on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux sujets de querelles ; parce que chaque doctrine a des branches infinies, et que chacun, entêté de sa petite idée, croit essentiel ce qui ne l' est point, et néglige l' essentiel véritable. Que si on leur propose des objections qu' ils ne peuvent résoudre, ce qui, vu l' échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour, ils se dépitent comme des enfants ; et parce qu' ils sont plus attachés à leur parti qu' à la vérité, et qu' ils ont plus d' orgueil que de bonne-foi, c' est sur ce qu' ils peuvent le moins

prouver qu' ils pardonnent le moins quelque doute.

Ma propre histoire caractérise mieux qu' aucune autre le jugement qu' on doit porter des chrétiens d' aujourd' hui : mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire ; un jour peut-être, ce qui fait aujourd' hui l' opprobre de mes contemporains, fera leur gloire ; et les simples qui liront mon livre, diront avec admiration : quels temps angéliques ce devoient être que ceux où un tel livre a été brulé comme impie, et son auteur poursuivi comme un malfaiteur ! Sans doute alors tous les écrits respiroient la dévotion la plus sublime, et la terre étoit couverte de saints !

Mais d' autres livres demeureront. On saura, par exemple, que ce même siecle a produit un panégyriste de la saint-Barthélemi, françois, et, comme on peut bien croire, homme d' église, sans que ni parlement ni prélat ait songé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux livres et le tort des deux auteurs, on pourra changer de langage, et tirer une autre conclusion.

Les doctrines abominables sont celles qui
menent au crime, au meurtre, et qui font
des fanatiques. Eh ! Qu' y a-t-il de plus

p107

abominable au monde, que de mettre l' injustice
et la violence en systême, et de les faire
découler de la clémence de Dieu ? Je m' abstiendrai
d' entrer ici dans un parallele qui
pourroit vous déplaire. Convenez seulement,
monseigneur, que si la France eût professé
la religion du prêtre savoyard, cette religion
si simple et si pure, qui fait craindre
Dieu et aimer les hommes, des fleuves de
sang n' eussent point si souvent inondé les
champs françois ; ce peuple si doux et si gai
n' eût point étonné les autres de ses cruautés
dans tant de persécutions et de massacres,
depuis l' inquisition de Toulouse jusqu' à
la saint-Barthélemi, et depuis les guerres des
albigeois jusqu' aux dragonades ; le conseiller

p108

Anne du Bourg n' eût point été pendu pour
avoir opiné à la douceur envers les réformés ;
les habitants de Merindol et de Cabrieres
n' eussent point été mis à mort par arrêt
du parlement d' Aix ; et sous nos yeux l' innocent
Calas, torturé par les bourreaux, n' eût
point péri sur la roue. Revenons, à présent,
monseigneur, à vos censures, et aux raisons sur
lesquelles vous les fondez.
Ce sont toujours des hommes, dit le
vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu,
et qui nous l' attestent en des langues qui nous
sont inconnues. Souvent, au contraire, nous
aurions grand besoin que Dieu nous attestât
la parole des hommes ; il est bien sûr, au
moins, qu' il eût pu nous donner la sienne,
sans se servir d' organes si suspects. Le vicaire
se plaint qu' il faille tant de témoignages
humains pour certifier la parole divine :
que d' hommes, dit-il, *entre Dieu
et moi* !
Vous répondez. *pour que cette plainte
fût sensée,... etc.*

p109

et tout au contraire, cette plainte n' est
sensée qu' en admettant la vérité de la
révélation : car si vous la supposez fausse, qu' elle
plainte avez-vous à faire du moyen dont Dieu
s' est servi, puisqu' il ne s' en est servi d' aucun ?
Vous doit-il compte des tromperies d' un
imposteur ? Quand vous vous laissez duper, c' est
votre faute, et non pas la sienne. Mais lorsque
Dieu, maître du choix de ses moyens,
en choisit par préférence qui exigent de notre
part tant de savoir et de si profondes
discussions, le vicaire a-t-il tort de dire :
" voyons toutefois ; examinons,... etc. "
monseigneur, votre mineure est admirable.
Il faut la transcrire ici toute entiere ;
j' aime à rapporter vos propres termes :
c' est ma plus grande méchanceté.
mais n' est-il donc pas une infinité... etc.

p110

si la matiere étoit moins grave, et que
j' eusse moins de respect pour vous, cette
maniere de raisonner me fourniroit peut-être
l' occasion d' égayer un peu mes lecteurs ;
mais à Dieu ne plaise que j' oublie le ton
qui convient au sujet que je traite, et à l' homme
à qui je parle ! Au risque d' être plat dans
ma réponse, il me suffit de montrer que vous
vous trompez.
Considérez donc, de grace, qu' il est
tout-à-fait dans l' ordre que des faits humains
soient attestés par des témoignages humains.
Ils ne peuvent l' être par nulle autre voye ;
je ne puis savoir que Sparte et Rome ont
existé, que parce que des auteurs contemporains
me le disent ; et entre moi et un
autre homme qui a vécu loin de moi, il faut
nécessairement des intermédiaires : mais
pourquoi en faut-il entre Dieu et moi, et
pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont
besoin de tant d' autres ? Est-il simple, est-il
naturel, que Dieu ait été chercher Moïse
pour parler à Jean-Jacques Rousseau ?
D' ailleurs nul n' est obligé, sous peine

p111

de damnation, de croire que Sparte ait existé ;
nul, pour en avoir douté, ne sera dévoré
des flammes éternelles. Tout fait, dont
nous ne sommes pas les témoins, n' est établi
pour nous que sur des preuves morales ; et
toute preuve morale est susceptible de plus
et de moins. Croirai-je que la justice divine
me précipite à jamais dans l' enfer, uniquement
pour n' avoir pas su marquer bien exactement
le point où une telle preuve devient
invincible ?
S' il y a dans le monde une histoire attestée,
c' est celle des wampirs. Rien n' y
manque : procès verbaux, certificats de notables,
de chirurgiens, de curés, de magistrats.
La preuve juridique est des plus
complettes. Avec cela, qui est-ce qui croit
aux wampirs ? Serons-nous tous damnés pour
n' y avoir pas cru ?
Quelque attestés que soient, au gré
même de l' incrédule Cicéron, plusieurs des
prodiges rapportés par Tite-Live, je les
regarde comme autant de fables, et sûrement
je ne suis pas le seul. Mon expérience constante,
et celle de tous les hommes, est plus
forte en ceci que le témoignage de quelques
uns. Si Sparte et Rome ont été des prodiges
elles-mêmes, c' étoient des prodiges dans
le genre moral ; et comme on s' abuseroit
en Laponie de fixer à quatre pieds la stature

naturelle de l' homme, on ne s' abuseroit pas
moins parmi nous de fixer la mesure des ames
humaines sur celle des gens que l' on voit
autour de soi.
Vous vous souviendrez, s' il vous plait,
que je continue ici d' examiner vos raisonnements
en eux-mêmes, sans soutenir ceux que
vous attaquez. Après ce mémoratif nécessaire,
je me permettrai sur votre maniere d' argumenter
encore une supposition.
Un habitant de la rue st Jacques
vient tenir ce discours à monsieur l' archevêque
de Paris : " monseigneur, je sais que
vous ne croyez ni à la béatitude de st Jean
De Pâris, ni aux miracles qu' il a plu à
Dieu d' opérer en public sur sa tombe, à
la vue de la ville du monde la plus éclairée
et la plus nombreuse ; mais je crois

devoir vous attester que je viens de voir
ressusciter le saint en personne, dans le
lieu où ses os ont été déposés.
L' homme de la rue saint-Jacques ajoute
à cela le détail de toutes les circonstances
qui peuvent frapper le spectateur d' un pareil
fait. Je suis persuadé qu' à l' ouie de cette
nouvelle, avant de vous expliquer sur la foi que
vous y ajoutez, vous commencerez par interroger
celui qui l' atteste, sur son état, sur
ses sentiments, sur son confesseur, sur d' autres
articles semblables ; et lorsqu' à son air,

p113

comme à ses discours, vous aurez compris
que c' est un pauvre ouvrier, et que, n' ayant
point à vous montrer de billet de confession,
il vous confirmera dans l' opinion qu' il est
janséniste : " ah ah ! " lui direz-vous, d' un
air railleur, " vous êtes convulsionnaire,
et vous avez vu ressusciter saint Pâris ?
Cela n' est pas fort étonnant ; vous avez
tant vu d' autres merveilles ! "
toujours dans ma supposition, sans
doute il insistera : il vous dira qu' il n' a point
vu seul le miracle ; qu' il avoit deux ou trois
personnes avec lui qui ont vu la même chose,
et que d' autres à qui il l' a voulu raconter,
disent l' avoir aussi vu eux-mêmes. Là-dessus
vous demanderez si tous ces témoins
étoient jansénistes ? " oui, monseigneur, "
dira-t-il ; " mais n' importe ; ils sont en nombre
suffisant, gens de bonnes moeurs, de
bon sens, et non récusables ; la preuve
est complette, et rien ne manque à notre
déclaration pour constater la vérité du
fait. "
d' autres évêques, moins charitables,
enverroient chercher un commissaire, et lui
consigneroient le bon homme honoré de la
vision glorieuse, pour en aller rendre graces
à Dieu aux petites-maisons. Pour vous,
monseigneur, plus humain, mais non plus
crédule, après une grave réprimande vous

p114

vous contenterez de lui dire : " je sais que

deux ou trois témoins, honnêtes gens et
de bon sens, peuvent attester la vie ou la
mort d' un homme ; mais je ne sais pas encore
combien il en faut pour constater la
résurrection d' un janséniste. En attendant
que je l' apprenne, allez, mon enfant, tâchez
de fortifier votre cerveau creux. Je
vous dispense du jeûne, et voilà de quoi
vous faire de bon bouillon. "
c' est à peu près, monseigneur, ce que
vous diriez, et ce que diroit tout autre homme
sage à votre place. D' où je conclus que,
même selon vous, et selon tout autre homme
sage, les preuves morales suffisantes pour
constater les faits qui sont dans l' ordre des
possibilités morales, ne suffisent plus pour
constater des faits d' un autre ordre, et purement
surnaturels : sur quoi je vous laisse
juger vous-même de la justesse de votre
comparaison.
Voici pourtant la conclusion triomphante
que vous en tirez contre moi. *son
scepticisme n' est donc ici fondé que sur
l' intérêt de son incrédulité.* monseigneur,
si jamais elle me procure un évêché
de cent mille livres de rentes, vous
pourrez parler de l' intérêt de mon
incrédulité.

p115

Continuons maintenant à vous transcrire,
en prenant seulement la liberté de restituer
au besoin les passages de mon livre que vous
tronquez.
" qu' un homme, *ajoute-t-il plus loin,*
vienne nous tenir ce langage : mortels,
je vous annonce les volontés du très-haut ;
reconnoissez à ma voix celui qui
m' envoye. J' ordonne au soleil de changer
son cours, aux étoiles de former un
autre arrangement, aux montagnes de
s' applanir, aux flots de s' élever, à la terre
de prendre un autre aspect : à ces merveilles
qui ne reconnoîtra pas à l' instant le
maître de la nature ? " *qui ne croiroit,
m t c f, que celui qui s' exprime de
la sorte ne demande qu' à voir des miracles
pour être chrétien ?*
bien plus que cela, monseigneur ; puisque
je n' ai pas même besoin des miracles pour être
chrétien.

écoutez, toutefois, ce qu' il ajoute :
" reste enfin, dit-il, l' examen le plus important
dans la doctrine annoncée : car
puisque ceux qui disent que Dieu fait
ici-bas des miracles, prétendent que le diable
les imite quelquefois, avec les prodiges
les mieux constatés nous ne sommes
pas plus avancés qu' auparavant ; et puisque
les magiciens de Pharaon osoient, en

p116

présence même de Moïse, faire les mêmes
signes qu' il faisoit par l' ordre exprès
de Dieu, pourquoi dans son absence n' eussent-ils
pas, aux mêmes titres, prétendu
la même autorité ? Ainsi donc, après avoir
prouvé la doctrine par le miracle, il faut
prouver le miracle par la doctrine, de
peur de prendre l' oeuvre du démon pour
l' oeuvre de Dieu. Que faire en pareil
cas pour éviter le dialele ? Une seule
chose ; revenir au raisonnement, et laisser-là
les miracles. Mieux eût valu n' y pas
recourir. "
c' est dire ; qu' on me montre des miracles,
et je croirai. oui, monseigneur :
c' est dire ; qu' on me montre des miracles, et
je croirai aux miracles. *c' est dire ; qu' on*
me montre des miracles, et je refuserai
encore de croire. oui, monseigneur, c' est
dire, selon le précepte même de Moïse ;
qu' on me montre des miracles et je refuserai
encore de croire une doctrine absurde
et déraisonnable qu' on voudroit étayer par
eux. Je croirois plutôt à la magie, que de
reconnoître la voix de Dieu dans des leçons
contre la raison.

p117

J' ai dit que c' étoit-là du bon sens le plus
simple, qu' on n' obscurciroit qu' avec des
distinctions tout au moins très-subtiles : c' est
encore une de mes prédictions ; en voici
l' accomplissement.
quand une doctrine est reconnue
vraie,... etc.
le lecteur en jugera. Pour moi je

n' ajouterai pas un seul mot. J' ai quelquefois
répondu ci-devant avec mes passages ; mais

p118

c' est avec le vôtre que je veux vous répondre
ici.
*où est donc, m t c f, la bonne foi
philosophique dont se pare cet écrivain ?*
monseigneur, je ne me suis jamais
piqué d' une bonne foi philosophique ; car
je n' en connois pas de telle. Je n' ose même
plus trop parler de la bonne foi chrétienne,
depuis que les soi-disants chrétiens
de nos jours trouvent si mauvais qu' on ne
supprime pas les objections qui les embarrassent.
Mais pour la bonne foi pure et simple,
je demande laquelle de la mienne ou
de la vôtre est la plus facile à trouver ici ?
Plus j' avance, plus les points à traiter
deviennent intéressants. Il faut donc
continuer à vous transcrire. Je voudrois dans des
discussions de cette importance ne pas omettre
un de vos mots.
*on croiroit qu' après les plus grands
efforts... etc.*
on auroit raison, sans doute, puisque
je tiens pour révélée toute doctrine où
je reconnois l' esprit de Dieu. Il faut seulement
ôter l' amphibologie de votre phrase :
car si le verbe rélatif *y défere* se rapporte à

p119

la révélation chrétienne, vous avez raison ;
mais s' il se rapporte aux témoignages
humains, vous avez tort. Quoiqu' il en soit,
je prends acte de votre témoignage contre
ceux qui osent dire que je rejette toute
révélation : comme si c' étoit rejetter une
doctrine, que de la reconnoître sujette à des
difficultés insolubles à l' esprit humain ; comme
si c' étoit la rejetter, que ne pas l' admettre
sur le témoignage des hommes, lorsqu' on a
d' autres preuves équivalentes ou supérieures
qui dispensent de celle-là. Il est vrai que
vous dites conditionnellement, *on croiroit ;*
mais *on croiroit* signifie *on croit* , lorsque
la raison d' exception pour ne pas croire se

réduit à rien, comme on verra ci-après de la
vôtre. Commençons par la preuve affirmative.
il faut pour vous en convaincre, m t
c f, et en même-temps pour vous édifier,
mettre sous vos yeux cet endroit de
son ouvrage. " j' avoue que la majesté des
écritures m' étonne ; ... etc. "

p123

il seroit difficile, m t c f,... etc.
je vous sais gré, monseigneur,
de cet aveu ; c' est une injustice que
vous avez de moins que les autres. Venons
maintenant à la preuve négative qui vous fait
dire, *on croiroit* au-lieu d' *on croit* .
cependant l' auteur ne la croit... etc.
vous vous trompez, monseigneur ; je la reconnois
en conséquence de l' évangile et de
la sublimité que j' y vois, sans qu' on me
l' atteste. Je n' ai pas besoin qu' on m' affirme qu' il
y a un évangile lorsque je le tiens. *ce sont*
toujours des hommes... etc. et
point du tout : on ne me rapporte point que
l' évangile existe ; je le vois de mes propres
yeux : et quand tout l' univers me soutiendroit
qu' il n' existe pas, je saurois très-bien
que tout l' univers ment, ou se trompe. *que*
d' hommes entre Dieu et lui ? pas un seul.
L' évangile est la piece qui décide, et cette
piece est entre mes mains. De quelque maniere
qu' elle y soit venue, et quelqu' auteur
qui l' ait écrite, j' y reconnois l' esprit
divin : cela est immédiat autant qu' il peut
l' être ; il n' y a point d' hommes entre cette
preuve et moi ; et dans le sens où il y en
auroit, l' historique de ce saint livre, de ses
auteurs, du temps où il a été composé, etc.
Rentre dans les discussions de critique où la

p124

preuve morale est admise. Telle est la réponse
du vicaire savoyard.
le voilà donc bien évidemment en contradiction
avec lui-même ; le voilà confondu par
ses propres aveux. je vous
laisse jouir de toute ma confusion. *par quel*
étrange aveuglement a-t-il donc pu

ajoûter ? " avec tout cela ce même
évangile... etc. "

p125

mais le scepticisme, mt c f, peut-il donc
être involontaire,... etc.
monseigneur, vous me taxez d' iniquité
sans sujet ; vous m' imputez souvent
des mensonges, et vous ne m' en montrez
aucun. Je m' impose avec vous une maxime
contraire, et j' ai quelquefois lieu d' en user.
Le scepticisme du vicaire est involontaire
par la même raison qui vous fait
nier qu' il le soit. Sur les foibles autorités
qu' on veut donner à l' évangile, il le rejetteroit
par les raisons déduites auparavant, si
l' esprit divin, qui brille dans la morale et

p126

dans la doctrine de ce livre, ne lui rendoit
toute la force qui manque au témoignage
des hommes sur un tel point. Il admet donc
ce livre sacré avec toutes les choses admirables
qu' il renferme et que l' esprit humain
peut entendre ; mais quant aux choses incroyables
qu' il y trouve, *lesquelles répugnent*
à sa raison, et qu' il est impossible
à tout homme sensé de concevoir ni
d' admettre, il les *respecte en silence sans*
les comprendre ni les rejetter, et s' humilie
devant le grand être qui seul sait la
vérité . Tel est son scepticisme ; et ce
scepticisme est bien involontaire, puisqu' il est
fondé sur des preuves invincibles de part et
d' autre, qui forcent la raison de rester en
suspens. Ce scepticisme est celui de tout
chrétien raisonnable et de bonne foi, qui ne
veut savoir des choses du ciel que celles
qu' il peut comprendre, celles qui importent
à sa conduite, et qui rejette avec l' apôtre
les questions peu sensées, qui sont
sans instruction, et qui n' engendrent
que des combats .
D' abord vous me faites rejetter la révélation
pour m' en tenir à la religion naturelle ;
et premiérement, je n' ai point rejetté
la révélation. Ensuite vous m' accusez

p127

de ne pas admettre même la religion naturelle, ou du moins de n' en pas reconnoître la nécessité ; et votre unique preuve est dans le passage suivant que vous rapportez. " si je me trompe,... etc. " pour vous, monseigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le vicaire ; *si je me trompe, c' est de bonne foi :* car c' est bien évidemment à dessein qu' il vous plaît de prendre le change et de le donner à vos

p128

lecteurs ; c' est ce que je m' engage à prouver sans replique, et je m' y engage ainsi d' avance, afin que vous y regardiez de plus près.
La profession du vicaire savoyard est composée de deux parties. La premiere, qui est la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frappantes et neuves, est destinée à combattre le moderne matérialisme, à établir l' existence de Dieu et la religion naturelle avec toute la force dont l' auteur est capable. De celle-là, ni vous ni les prêtres n' en parlez point ; parce qu' elle vous est fort indifférente, et qu' au fond la cause de Dieu ne vous touche guères, pourvu que celle du clergé soit en sûreté.
La seconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propose des doutes et des difficultés sur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre sa véritable certitude dans la pureté, la sainteté de sa doctrine, et dans la sublimité toute divine de celui qui en fut l' auteur.
L' objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus réservé dans sa religion, à taxer les autres de mauvaise foi dans la leur, et de montrer que les preuves de chacune ne sont pas tellement démonstratives à tous les yeux qu' il faille traiter en coupables ceux qui n' y voyent pas la même clarté que nous. Cette seconde partie écrite avec

p129

toute la modestie, avec tout le respect
convenables, est la seule qui ait attiré votre
attention et celle des magistrats. Vous n' avez
eu que des buchers et des injures pour réfuter
mes raisonnements. Vous avez vu le mal
dans le doute de ce qui est douteux ;
vous n' avez point vu le bien dans la preuve
de ce qui est vrai.
En effet, cette premiere partie, qui
contient ce qui est vraiment essentiel à la
religion, est décisive et dogmatique. L' auteur
ne balance pas, n' hésite pas : sa conscience
et sa raison le déterminent d' une maniere
invincible ; il croit, il affirme, il est
fortement persuadé.
Il commence l' autre, au contraire,
par déclarer que *l' examen qui lui reste... etc.* .
Il propose donc ses objections,
ses difficultés, ses doutes. Il propose
aussi ses grandes et fortes raisons de
croire ; et de toute cette discussion résulte la
certitude des dogmes essentiels, et un

p130

scepticisme respectueux sur les autres. à la fin
de cette seconde partie, il insiste de nouveau
sur la circonspection nécessaire en l' écoutant.
si j' étois plus sûr de moi,... etc.
lors donc que dans le même écrit
l' auteur dit : *si je me trompe,... etc.* . Je
demande à tout lecteur qui a le sens commun
et quelque sincérité, si c' est sur la premiere
ou sur la seconde partie que peut tomber
ce soupçon d' être dans l' erreur ; sur
celle où l' auteur affirme, ou sur celle où
il balance ; si ce soupçon marque la crainte
de croire en Dieu mal-à-propos, ou sur celle
d' avoir à tort des doutes sur la révélation ?
Vous avez pris le premier parti contre toute
raison, et dans le seul desir de me rendre

p131

criminel ; je vous défie d' en donner aucun
autre motif. Monseigneur, où sont, je ne
dis pas l' équité, la charité chrétienne, mais
le bon sens et l' humanité ?
Quand vous auriez pu vous tromper sur

l' objet de la crainte du vicaire, le texte seul que vous rapportez vous eût désabusé malgré vous. Car lorsqu' il dit ; *cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime,* il reconnoît qu' une pareille erreur pourroit être un crime, et que ce crime lui pourroit être imputé, s' il ne procédoit pas de bonne foi. Mais quand il n' y auroit point de Dieu, où seroit le crime de croire qu' il y en a un ? Et quand ce seroit un crime, qui est-ce qui le pourroit imputer ? La crainte d' être dans l' erreur ne peut donc ici tomber sur la religion naturelle, et le discours du vicaire seroit un vrai galimathias dans le sens que vous lui prêtez. Il est donc impossible de déduire du passage que vous rapportez, que *je n' admets pas la religion naturelle* , ou que *je n' en reconnois pas la nécessité* ; il est encore impossible d' en déduire *qu' on doive toujours* , ce sont vos termes, *regarder comme un homme sage et religieux celui qui, adoptant les erreurs de l' athéisme, dira qu' il est de bonne foi ;* et il est même impossible que vous ayiez cru cette déduction légitime. Si cela n' est pas démontré, rien

ne sauroit jamais l' être, ou il faut que je sois un insensé.
Pour montrer qu' on ne peut s' autoriser d' une mission divine pour débiter des absurdités, le vicaire met aux prises un inspiré, qu' il vous plaît d' appeller chrétien, et un raisonneur, qu' il vous plaît d' appeller incrédule, et il les fait disputer chacun dans leur langage, qu' il désapprouve, et qui très-sûrement n' est ni le sien ni le mien. Là-dessus vous me taxez d' *une insigne mauvaise foi* , et vous prouvez cela par l' ineptie des discours du premier. Mais si ces discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour chrétien ? Et si le raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d' incrédulité ? S' ensuit-il des inepties que débite un inspiré, que ce soit un catholique, et de celles que réfute un raisonneur, que ce soit un mécréant ? Vous auriez bien pu, monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile et de déraison ; car vous n' aviez pas encore donné votre mandement.

si la raison et la révélation... etc.

p133

voilà un grand aveu que vous nous faites là : car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *vous dites, ô impies, que... etc.* j' en conviens ; tâchons de faire plus.
Je suis sûr que vous pressentez d' avance où j' en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des mysteres comme sur des charbons ardents ; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse.
J' aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu' il se pourra.
Vous conviendrez bien, je pense, qu' une de ces vérités éternelles qui servent d' éléments à la raison, est que la partie est moindre que le tout ; et c' est pour avoir affirmé le contraire, que l' inspiré vous paroît tenir un discours plein d' ineptie. Or selon votre doctrine de la transubstantiation, lorsque Jesus fit la derniere cene avec ses disciples, et qu' ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d' eux, il est clair qu' il tint son corps entier dans sa main ; et, s' il mangea lui-même du pain consacré, comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

p134

Voilà donc bien clairement, bien précisément, la partie plus grande que le tout, et le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, monseigneur ? Pour moi, je ne vois que Mr le chevalier de Causans qui puisse vous tirer d' affaire.
Je sais bien que vous avez encore la ressource de saint Augustin, mais c' est la même. Après avoir entassé sur la trinité force discours inintelligibles, il convient qu' ils n' ont aucun sens ; *mais,* dit naïvement ce pere de l' église, *on s' exprime ainsi,... etc.* .
Tout bien considéré, je crois, monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayiez à prendre sur cet article et sur beaucoup d' autres, est celui que vous avez pris avec Mr De Montazet, et par la même raison.

la mauvaise foi de l' auteur d' émile... etc.

p135

voilà, monseigneur, ce que vous assurez : il nous
reste à voir vos preuves. En attendant,
oseriez-vous bien affirmer que les théologiens
catholiques n' ont jamais établi l' autorité de
l' église par l' autorité de l' église, (...) ?
S' ils l' ont fait, je ne les charge donc pas d' une
imputation calomnieuse.
la constitution du christianisme,... etc.
monseigneur, vous commencez par nous
payer-là de mots qui ne nous donnent pas
le change : les discours vagues ne font jamais
preuve ; et toutes ces choses qui tendent
à démontrer, ne démontrent rien. Allons

p136

donc tout d' un coup au corps de la démonstration :
le voici.
nous assurons que... etc.
mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez
cela pour toute preuve ? Ne seriez-vous
point l' église ou ses chefs ? à vos manieres
d' argumenter, vous paroissez compter beaucoup
sur l' assistance du saint-esprit. Que dites-vous
donc, et qu' a dit l' imposteur ? De
grace, voyez cela vous-mêmes ; car je n' ai pas le
courage d' aller jusqu' au bout.
Je dois pourtant remarquer que toute
la force de l' objection que vous attaquez si
bien, consiste dans cette phrase que vous
avez eu soin de supprimer à la fin du passage
dont il s' agit. *sortez delà,... etc.*
en effet, quel est ici le raisonnement
du vicaire ? Pour choisir entre les religions
diverses, il faut, dit-il, de deux choses l' une ;
ou entendre les preuves de chaque secte
et les comparer, ou s' en rapporter à l' autorité
de ceux qui nous instruisent. Or le premier
moyen suppose des connoissances que
peu d' hommes sont en état d' acquérir, et le

p137

second justifie la croyance de chacun dans
quelque religion qu' il naisse. Il cite en
exemple la religion catholique, où l' on donne
pour loi l' autorité de l' église, et il établit
là-dessus ce second dilemme. Ou c' est l' église
qui s' attribue à elle-même cette autorité,
et qui dit : *je décide que je suis infaillible,
donc je le suis ;* et alors elle tombe
dans le sophisme appellé cercle vicieux : ou
elle prouve qu' elle a reçu cette autorité de
Dieu ; et alors il lui faut un aussi grand
appareil de preuves pour montrer qu' en effet
elle a reçu cette autorité, qu' aux autres
sectes pour établir directement leur doctrine :
il n' y a donc rien à gagner pour la facilité de
l' instruction ; et le peuple n' est pas plus en
état d' examiner les preuves de l' autorité de
l' église chez les catholiques, que la vérité
de la doctrine chez les protestants. Comment
donc se déterminera-t-il d' une maniere raisonnable
autrement que par l' autorité de
ceux qui l' instruisent ? Mais alors le turc se
déterminera de même. En quoi le turc est-il
plus coupable que nous ? Voilà, monseigneur,
le raisonnement auquel vous n' avez
pas répondu, et auquel je doute qu' on puisse
répondre. Votre franchise épiscopale

p138

se tire d' affaire en tronquant le passage de
l' auteur de mauvaise foi.
Grace au ciel, j' ai fini cette ennuyeuse
tâche. J' ai suivi pied-à-pied vos raisons, vos
citations, vos censures, et j' ai fait voir
qu' autant de fois que vous avez attaqué mon
livre, autant de fois avez vous eu tort. Il reste
le seul article du gouvernement, dont je
veux bien vous faire grace ; très-sûr que
quand celui qui gémit sur les miseres du
peuple, et qui les éprouve, est accusé par
vous d' empoisonner les sources de la félicité
publique, il n' y a point de lecteur
qui ne sente ce que vaut un pareil discours.
Si le traité du contract social n' existoit
pas, et qu' il fallût prouver de nouveau les

p139

grandes vérités que j' y développe, les compliments que vous faites à mes dépens aux puissances, seroient un des faits que je citerois en preuve, et le sort de l' auteur en seroit un autre encore plus frappant. Il ne me reste plus rien à dire à cet égard ; mon seul exemple a tout dit, et la passion de l' intérêt particulier ne doit point souiller les vérités utiles. C' est le décret contre ma personne, c' est mon livre brûlé par le bourreau, que je transmets à la postérité pour pieces justificatives : mes sentiments sont moins bien établis par mes écrits que par mes malheurs.

Je viens, monseigneur, de discuter tout ce que vous alléguez contre mon livre. Je n' ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen ; j' ai fait voir que vous n' avez raison dans aucun point, et je n' ai pas peur qu' on réfute mes preuves ; elles sont au-dessus de toute replique où regne le sens commun.

Cependant quand j' aurois eu tort en quelques endroits, quand j' aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un livre où l' on sent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le sincere amour du bien et le zele de la vérité ; un livre où l' auteur, si peu affirmatif, si peu décisif, avertit si souvent

p140

ses lecteurs de se défier de ses idées, de peser ses preuves, de ne leur donner que l' autorité de la raison ; un livre qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l' ordre, obéissance aux loix en toute chose, et même en matiere de religion ; un livre enfin où la cause de la divinité est si bien défendue, l' utilité de la religion si bien établie, où les moeurs sont si respectées, où l' arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sensée, et la vertu si aimable ? Eh ! Quand il n' y auroit pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devroit honorer et chérir les rêveries, comme les chimeres les plus douces qui puissent flatter et nourrir le coeur d' un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire ; s' il existoit en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un

gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles et saines, il eût rendu des honneurs publics à l' auteur d' émile, il lui eût élevé des statues. Je connoissois trop les hommes pour attendre d' eux de la reconnoissance ; je ne les connoissois pas assez, je l' avoue, pour en attendre ce qu' ils ont fait.
Après avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à prouver que vous m' avez calomnié dans vos injures : mais puisque vous ne m' injuriez

p141

qu' en vertu des torts que vous m' imputez dans mon livre, montrer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n' est-ce pas dire assez que les injures qui les suivent ne doivent pas être pour moi. Vous chargez mon ouvrage des épithetes les plus odieuses ; et moi je suis un homme abominable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des ministres de Jesus-Christ !
Mais vous qui m' osez reprocher des blasphêmes, que faites-vous quand vous prenez les apôtres pour complices des propos offensants qu' il vous plaît de tenir sur mon compte ? à vous entendre, on croiroit que saint Paul m' a fait l' honneur de songer à moi, et de prédire ma venue comme celle de l' antechrist. Et comment l' a-t-il prédite, je vous prie ? Le voici. C' est le début de votre mandement.
saint Paul a prédit,... etc.

p142

je ne conteste assurément pas que cette prédiction de saint Paul ne soit très-bien accomplie ; mais s' il eût prédit, au contraire, qu' il viendroit un temps où l' on ne verroit point de ces gens-là, j' aurois été, je l' avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, et sur-tout de l' accomplissement.
D' après une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité épiscopale

s' égaye à des antitheses, et où je me trouve un personnage fort plaisant. Cet endroit, monseigneur, m' a paru le plus joli morceau de votre mandement. On ne sauroit faire une satyre plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d' esprit.
du sein de l' erreur, (il est vrai que j' ai passé ma jeunesse dans votre église.) *il s' est élevé* (pas fort haut,) *un homme plein du langage de la philosophie,* (comment prendrois-je un langage que je n' entends point ?) *sans être véritablement philosophe :* (oh ! D' accord : je n' aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n' avoir aucun droit ; et je n' y renonce assurément pas par modestie.) *esprit doué d' une multitude de connoissances,* (j' ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyois savoir.) *qui ne l' ont pas éclairé,* (elles m' ont appris à ne pas penser l' être.) *et qui*

p143

ont répandu les ténebres dans les autres esprits : (les ténebres de l' ignorance valent mieux que la fausse lumiere de l' erreur.) *caractere livré aux paradoxes d' opinions et de conduite ;* (y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir et penser comme tout le monde ?) *alliant la simplicité des moeurs avec le faste des pensées ;* (la simplicité des moeurs éleve l' ame ; quant au faste de mes pensées, je ne sais ce que c' est.) *le zele des maximes antiques avec la fureur d' établir des nouveautés ;* (rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques : il n' y a point à cela d' alliage, et je n' y ai point mis de fureur.) *l' obscurité de la retraite avec le desir d' être connu de tout le monde :* (monseigneur, vous voilà comme les faiseurs de romans, qui devinent tout ce que leur héros a dit et pensé dans sa chambre. Si c' est ce desir qui m' a mis la plume à la main, expliquez comment il m' est venu si tard, ou pourquoi j' ai tardé si long-temps à le satisfaire ? *on l' a vu invectiver contre les sciences qu' il cultivoit ;* (cela prouve que je n' imite pas vos gens de lettres, et que dans mes écrits l' intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiser l' excellence de l' évangile,* (toujours et avec le plus vrai zele.) *dont*

il détruisoit les dogmes ; (non, mais j' en

p144

prêchois la charité, bien détruite par les
prêtres.) *peindre la beauté des vertus*
qu' il éteignoit dans l' ame de ses lecteurs.
(ames honnêtes, est-il vrai que j' éteins en
vous l' amour des vertus !)
il s' est fait le précepteur... etc.
(je viens d' examiner comment vous avez
prouvé tout cela.) *dans un ouvrage sur*
l' inégalité des conditions, (pourquoi des
conditions ? Ce n' est là ni mon sujet ni mon
titre.) *il avoit rabaissé l' homme jusqu' au*
rang des bêtes ; (lequel de nous deux
l' éleve ou l' abaisse, dans l' alternative d' être
bête ou méchant ?) *dans une autre production*
plus récente, il avoit insinué le
poison de la volupté : (eh ! Que ne puis-je
aux horreurs de la débauche substituer le
charme de la volupté ! Mais rassurez-vous,
monseigneur : vos prêtres sont à l' épreuve
de l' Héloïse ; ils ont pour préservatif
l' Aloïsia.) *dans celui-ci, il s' empare des*
premiers moments de l' homme afin d' établir
l' empire de l' irréligion. (cette imputation
a déja été examinée.)
voilà monseigneur, comment vous me
traitez, et bien plus cruellement encore ;
moi que vous ne connoissez point, et que

p145

vous ne jugez que sur des oui-dire. Est-ce
donc là la morale de cet évangile dont vous
vous portez pour le défenseur ? Accordons
que vous voulez préserver votre troupeau
du poison de mon livre ; pourquoi des
personnalités contre l' auteur ? J' ignore quel
effet vous attendez d' une conduite si peu
chrétienne, mais je sais que défendre sa religion
par de telles armes, c' est la rendre fort suspecte
aux gens de bien.
Cependant, c' est moi que vous appellez
téméraire. Eh ! Comment ai-je mérité
ce nom, en ne proposant que des doutes,
et même avec tant de réserve ; en n' avançant
que des raisons, et même avec tant de respect,

en n' attaquant personne, en ne nommant
personne ? Et vous, monseigneur,
comment osez-vous traiter ainsi celui dont
vous parlez avec si peu de justice et de
bienséance, avec si peu d' égard, avec tant de
légéreté ?
Vous me traitez d' impie ; et de quelle
impiété pouvez-vous m' accuser, moi qui jamais
n' ai parlé de l' être suprême pour lui
rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain
que pour porter tout le monde à l' aimer ?
Les impies sont ceux qui profanent
indignement la cause de Dieu, en la faisant
servir aux passions des hommes : les impies
sont ceux qui s' osant porter pour

interpretes de la divinité, pour arbitres
entr' elle et les hommes, exigent pour eux-mêmes
les honneurs qui lui sont dus : les
impies sont ceux qui s' arrogent le droit
d' exercer le pouvoir de Dieu sur la terre, et
veulent ouvrir et fermer le ciel à leur gré :
les impies sont ceux qui font lire des libelles
dans les églises... à cette idée horrible
tout mon sang s' allume, et des larmes
d' indignation coulent de mes yeux. Prêtres
du dieu de paix, vous lui rendrez compte
un jour, n' en doutez pas, de l' usage que vous
osez faire de sa maison.
Vous me traitez d' imposteur ! Et pourquoi ?
Dans votre maniere de penser, j' erre ;
mais où est mon imposture ? Raisonner
et se tromper ; est-ce en imposer ? Un
sophiste même qui trompe sans se tromper
n' est pas un imposteur encore, tant qu' il se
borne à l' autorité de la raison, quoiqu' il en
abuse. Un imposteur veut être cru sur sa
parole, il veut lui-même faire autorité ; un
imposteur est un fourbe qui veut en imposer
aux autres pour son profit : et où est, je
vous prie, mon profit dans cette affaire ?
Les imposteurs sont, selon Ulpien, ceux qui
font des prestiges, des imprécations, des
exorcismes : or assurément je n' ai jamais rien
fait de tout cela.
Que vous discourez à votre aise, vous

autres hommes constitués en dignité ! Ne reconnoissant de droits que les vôtres, ni de loix que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d' être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d' être humains. Vous accablez fiérement le foible sans répondre de vos iniquités à personne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d' intérêt ou d' état, vous nous balayez devant vous comme la poussiere. Les uns décretent et brûlent, les autres diffament et déshonorent, sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colere, uniquement parce que cela les arrange, et que l' infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre ; et si nous montrons notre innocence et vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect. Monseigneur, vous m' avez insulté publiquement : je viens de prouver que vous m' avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un tribunal équitable, et que nous y comparussions tous deux, moi avec mon livre, et vous avec votre mandement ; vous y seriez certainement déclaré coupable, et condamné à me faire une réparation aussi publique que l' offense l' a été. Mais vous

tenez un rang où l' on est dispensé d' être juste ; et je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l' évangile ; vous prélat, fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le votre en pareil cas. Pour moi j' ai fait le mien, je n' ai plus rien à vous dire, et je me tais.
Daignez, monseigneur, agréer mon profond respect.
à Môtiers le 18 nov 1762.
J J Rousseau.

Livros Grátis

(http://www.livrosgratis.com.br)

Milhares de Livros para Download:

Baixar livros de Administração
Baixar livros de Agronomia
Baixar livros de Arquitetura
Baixar livros de Artes
Baixar livros de Astronomia
Baixar livros de Biologia Geral
Baixar livros de Ciência da Computação
Baixar livros de Ciência da Informação
Baixar livros de Ciência Política
Baixar livros de Ciências da Saúde
Baixar livros de Comunicação
Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE
Baixar livros de Defesa civil
Baixar livros de Direito
Baixar livros de Direitos humanos
Baixar livros de Economia
Baixar livros de Economia Doméstica
Baixar livros de Educação
Baixar livros de Educação - Trânsito
Baixar livros de Educação Física
Baixar livros de Engenharia Aeroespacial
Baixar livros de Farmácia
Baixar livros de Filosofia
Baixar livros de Física
Baixar livros de Geociências
Baixar livros de Geografia
Baixar livros de História
Baixar livros de Línguas

Baixar livros de Literatura
Baixar livros de Literatura de Cordel
Baixar livros de Literatura Infantil
Baixar livros de Matemática
Baixar livros de Medicina
Baixar livros de Medicina Veterinária
Baixar livros de Meio Ambiente
Baixar livros de Meteorologia
Baixar Monografias e TCC
Baixar livros Multidisciplinar
Baixar livros de Música
Baixar livros de Psicologia
Baixar livros de Química
Baixar livros de Saúde Coletiva
Baixar livros de Serviço Social
Baixar livros de Sociologia
Baixar livros de Teologia
Baixar livros de Trabalho
Baixar livros de Turismo